



Institut des comptes nationaux

Comptes nationaux

Le compte satellite des institutions sans but lucratif
20€J-201€

Contenu de la publication

Le compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) est élaboré d'après les définitions du «*Handbook on Non-profit Institutions in the System of National Accounts*», (United Nations, New York, 2003).

Les agrégats de cette publication ont été élaborés sur base de la version des comptes nationaux de juillet 2012.

La publication comporte trois sections. La première propose un bref commentaire des résultats. Cette section présente également une note explicative relative aux principaux remaniements apportés au compte satellite tant au niveau du contenu qu'au niveau des sources et de certaines procédures méthodologiques. La deuxième section comporte les tableaux détaillés des comptes des ISBL. Enfin, la troisième section contient des annexes présentant des informations générales à propos des activités de l'Institut des comptes nationaux (ICN) dans le domaine des comptes nationaux et régionaux.

La version électronique des tableaux détaillés du compte satellite des ISBL est également disponible via la banque de données Belgostat on-line.

ERRATUM

Le tableau 2, " Production marchande et coûts de production des ISBL par branche d'activité ", du compte satellite des ISBL tel que publié le 14 décembre 2012 était incorrect. Alors que les totaux et sous-totaux par branche pour la production marchande étaient corrects, les données relatives la ventilation de la production marchande des ISBL entre les secteurs utilisateurs étaient erronées pour une partie des branches d'activité. La seconde partie du tableau relative aux coûts de production est inchangée. La présente version du compte satellite des ISBL intègre la nouvelle version du tableau 2, corrigée pour les années 2009 et 2010.

Les tableaux corrigés ont simultanément été mis en ligne dans la banque de données Belgostat on-line.

©Institut des comptes nationaux,
Banque nationale de Belgique, Bruxelles

Tous droits réservés.
La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins éducatives et non commerciale est autorisée avec mention de la source.

ISSN 1380-6151 (print)
ISSN 1780-6720 (online)

Avant-propos

Dans cette publication, l'Institut des comptes nationaux (ICN) propose les données relatives au compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) de la Belgique pour les années 2009 et 2010.

Cette publication est le fruit du suivi par l'ICN d'un projet financé, en 2002, par les services fédéraux de la Politique scientifique et initié en collaboration avec le Centre d'économie sociale de l'Université de Liège. Avec ce compte satellite, la Belgique fait partie d'un groupe restreint de pays ayant développé des statistiques spécifiquement consacrées aux ISBL.

Le compte satellite des ISBL étant établi en cohérence avec le cadre central que constituent les comptes nationaux, les corrections apportées dans ces derniers à l'occasion des publications de septembre 2011 et juillet 2012 ont été répercutées dans les statistiques ici présentées. C'est ainsi que la présente publication recourt désormais dans les tableaux par branche d'activité à la nouvelle nomenclature d'activités adaptée (NACE Rév. 2). De plus, certaines sources et méthodes d'estimation ont été revues. Elles sont commentées dans cette publication.

Le Comité scientifique sur les comptes nationaux a approuvé les adaptations méthodologiques au cours d'une procédure écrite clôturée le 12 décembre 2012.

Jean-Marc Delporte
Président du Conseil d'administration
de l'Institut des comptes nationaux

Bruxelles, 14 décembre 2012

Table des matières

Avant-propos	3
Bref commentaire des résultats	7
La nouvelle version du compte satellite des ISBL	11
Tableaux	
1. Séquence complète des comptes des ISBL	20
2. Production marchande et coûts de production des ISBL par branche d'activité	22
3. Transferts des ISBL par branche d'activité	24
4. Emploi salarié, volume de travail et rémunérations dans les ISBL par branche d'activité	26
5. Place des ISBL dans les secteurs institutionnels, séquence complète des comptes	28
6. Production des ISBL par branche d'activité et secteur institutionnel	34
7. Valeur ajoutée brute des ISBL par branche d'activité et secteur institutionnel	36
8. Emploi salarié dans les ISBL par branche d'activité et secteur institutionnel	38
9. Dimension régionale du compte des ISBL	40
Publications de l'ICN et personnes de contact	41
Remarques générales	45
Signes conventionnels	47
Liste des abréviations	49

Bref commentaire des résultats

Le compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) est élaboré sur la base d'une méthodologie approuvée par les Nations Unies. La population du compte comporte principalement les unités du secteur privé qui, d'une part, occupent du personnel salarié et/ou déposent des comptes annuels auprès de la Centrale des bilans et, d'autres part, adoptent la forme juridique d'association sans but lucratif (ASBL) ou une forme juridique sans but de lucre plus particulière (fondation, union professionnelle, etc.). Les associations de fait qui emploient du personnel et qui ne poursuivent pas un but de lucre (syndicats entre autres) font également partie de la population¹. Par contre, les associations appartenant au secteur des administrations publiques ne sont pas comprises dans la population étudiée.

La présente édition du compte doit être considérée comme une version remaniée et enrichie du compte même si la philosophie et les principes méthodologiques de base ne sont en rien modifiés. La production des statistiques relatives aux ISBL (que ce soit dans le cadre central des comptes nationaux ou dans le compte satellite) est en effet marquée par la disponibilité, depuis quelques années, d'une nouvelle source d'information que sont les comptes annuels déposés par les plus grandes ASBL et fondations auprès de la Centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique. Cette nouvelle source d'information, plus riche et plus détaillée, a été exploitée pour l'élaboration des comptes depuis l'année 2009 et constitue un élément marquant d'amélioration des statistiques relatives au secteur associatif. Cette information est complétée par les résultats de l'enquête de structure et les données de l'ONSS qui nous permettent également de couvrir les plus petites ISBL qui ne doivent pas déposer de comptes annuels. Compte tenu de l'exploitation des comptes annuels, la version remaniée du compte satellite débute en 2009, la comparabilité avec les données déjà publiées pour les années antérieures ne pouvant en effet pas toujours être garantie.

Le compte satellite des ISBL de la Belgique couvre quelque 18 700 entités en 2010. Le poids de la sphère associative dans le PIB est de quelque 5,5 %, avec une valeur ajoutée brute s'élevant à près de 20 milliards d'euros. En termes de rémunérations des salariés et, encore plus, en termes d'emplois, le poids des ISBL dans l'économie belge est plus important encore. Ainsi, avec 446 500 salariés occupés en 2010, la part des ISBL dans l'emploi salarié total de l'économie belge s'élève à 11,9 %. Qui plus est, l'évolution de l'emploi salarié a été plus dynamique dans le secteur associatif, avec une croissance de 3,7 % en 2010, contre seulement 0,7 % dans l'ensemble de l'économie. Aussi le poids relatif des associations a-t-il augmenté entre 2009 et 2010, tant en termes d'emplois que de rémunérations générées.

¹ L'abréviation « ISBL » renvoie à la notion d'institution sans but lucratif telle que définie dans le système européen des comptes nationaux et régionaux. Cette notion ne se limite donc pas aux seules « ASBL », laquelle abréviation fait référence à la forme juridique d'association sans but lucratif prévue par la législation belge.

TABLEAU 1 LE COMPTE SATELLITE DES ISBL EN QUELQUES CHIFFRES

	2009	2010
Nombre d'ISBL couvertes par le compte satellite (unités)	18 630	18 731
Valeur ajoutée brute à prix courants		
en millions d'euros	18 676,7	19 712,2
en % du PIB	5,5	5,5
Rémunérations des salariés		
en millions d'euros	16 601,3	17 511,0
en % des rémunérations dans l'ensemble de l'économie	9,3	9,6
Emploi salarié		
en milliers de personnes	430,6	446,5
en % de l'emploi salarié intérieur	11,5	11,9

Source: ICN

Les ISBL sont principalement actives dans les branches d'activité de la santé (36 % de la valeur ajoutée totale des ISBL) et de l'action sociale (33 %). Les associations exercent également plus de 12 % de leur activité mesurée en termes de valeur ajoutée dans les branches de services traditionnellement dominées par les sociétés et indépendants comme le commerce, l'horeca, la R&D, les services administratifs et de soutien aux entreprises, etc. En outre, environ 11 % de la valeur ajoutée des ISBL relèvent d'autres services plus typiquement associatifs comme l'activité des syndicats, des partis politiques, des regroupements professionnels, des associations de défense d'intérêts, etc.

TABLEAU 2 RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE A PRIX COURANTS DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (pourcentages)

Branches (NACE-BEL 2008)	2009	2010
Agriculture et industrie (A à F)	1,0	1,0
Services (G à N)	12,2	12,4
Enseignement (P)	2,2	2,2
Santé humaine (Q-86)	36,0	35,9
Action sociale (Q-87/88)	33,8	32,9
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	4,2	4,3
Autres activités de services (S)	10,7	11,3
Total	100,0	100,0

Source: ICN

Pour la première fois, des statistiques ventilées selon les trois régions du pays sont publiées (cf. tableau ci-dessous). Il apparaît qu'environ 7 000 ISBL étaient actives en 2010 en Région wallonne, contre quelque 6 500 en Région flamande et 4 700 dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Si l'on considère l'emploi comme indicateur du poids de la sphère associative dans l'économie de chacune des régions, il apparaît que les ISBL occupent une place relative un peu plus importante dans la Région flamande (12,3 % de l'emploi total de la région) que dans les deux autres régions (11,9 % dans la Région wallonne et 10,2 % dans la Région de Bruxelles-Capitale).

La branche associative de la santé et de l'action sociale fournit près de 200 000 emplois en Région flamande, près de 80 000 emplois en Région wallonne et quelque 32 000 emplois en Région de Bruxelles-Capitale. Les associations fournissent également un grand nombre d'emplois dans les services généralement marchands (commerce, horeca, R&D, services administratifs et de soutien aux entreprises, etc.) avec quelque 35 000 en Région flamande, 16 000 en Région wallonne et 10 000 en Région de Bruxelles-Capitale. Près de 40 000 emplois

relèvent des branches plus typiquement associatives (syndicats, partis politiques, regroupements professionnels, associations de défense d'intérêts, etc.): 14 000 en Région flamande, 10 000 en Région wallonne et 14 000 en Région de Bruxelles-Capitale.

En outre, il apparaît que l'emploi moyen par ISBL est sensiblement plus élevé en Région flamande.

TABLEAU 3 LA DIMENSION RÉGIONALE DU COMPTE SATELLITE DES ISBL (2010)
(pourcentages)

	Région de Bruxelles- Capitale	Région flamande	Région wallonne
Nombre d'ISBL couvertes par le compte satellite (unités) ¹	4 709	6 452	6 957
Rémunérations des salariés			
en millions d'euros	3 198,3	10 066,5	4 246,3
Emploi salarié			
en milliers de personnes	62,6	265,4	118,6
dont: santé humaine et action sociale	32,2	198,2	79,8
services généralement marchands	9,8	35,5	16,3
organisations associatives diverses	14,3	14,2	10,3
en % de l'emploi salarié de la Région ²	10,2	12,3	11,9

Source: ICN

1 La population ici visée est strictement limitée aux ISBL occupant du personnel salarié. Ainsi, les ISBL n'occupant pas de personnel salarié mais déposant des comptes annuels auprès de la Centrale des bilans ne sont pas retenues dans ce tableau. De plus, une ISBL qui dispose d'établissements dans plusieurs régions est comptabilisée dans chacune des régions concernées. Pour ces raisons, le nombre total d'ISBL repris dans le présent tableau diffère de celui présenté dans le tableau 1.

2 Sur la base des chiffres d'emploi régionaux publiés en février 2012.

La nouvelle version du compte satellite des ISBL

Cette note présente les développements récents apportés au compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL). Le lecteur est renvoyé à la documentation de base publiée en 2004 « [Le compte satellite des institutions sans but lucratif 2000-2001](#) » pour des explications plus détaillées sur les thèmes suivants:

- le traitement réservé par la comptabilité nationale aux associations ;
- l'objectif poursuivi par la mise en place d'un compte satellite des ISBL ;
- la population visée par le compte satellite des ISBL.

1. Introduction

Le compte satellite des ISBL a subi, à l'occasion de la présente édition, des adaptations tant dans sa forme que dans les procédures d'estimation de certains agrégats qui n'en modifient toutefois ni la philosophie, ni les principes méthodologiques de base.

Ces remaniements ont été rendus nécessaires afin de maintenir la cohérence avec le cadre central des comptes nationaux, lequel a été adapté afin de mieux appréhender la sphère économique que constituent les ISBL notamment au travers de l'exploitation des comptes annuels déposés auprès de la Centrale des bilans de la Banque nationale par les ASBL et fondations. Ces comptes, dont le dépôt a débuté en 2006, ont été pris en compte pour la première fois dans le cadre central des comptes nationaux publiés en septembre 2011, et ce depuis l'année 2009.

Par ailleurs, la révision de l'enquête de structure auprès des ASBL, gérée par la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) et sur laquelle s'appuie l'élaboration du compte satellite des ISBL depuis sa mise en place, a également motivé des adaptations méthodologiques dans les procédures d'estimation.

Si les fondements du compte satellite sont bel et bien maintenus, à savoir fournir une représentation détaillée du secteur des institutions sans but lucratif en cohérence avec le cadre central de la comptabilité nationale, l'exploitation des nouvelles sources de données, plus riches et plus précises grâce notamment au dépôt de comptes annuels par les ASBL et fondations, a permis d'en améliorer la substance. Une conséquence directe de cet avancement est l'apparition inévitable de ruptures de séries au niveau de certains agrégats économiques entre l'ancienne et la nouvelle méthodologie. Par conséquent, il a été décidé de publier une version remaniée et enrichie du compte satellite des ISBL qui débute en 2009.

A noter également que certains tableaux du compte satellite des ISBL ont été remaniés, sans perte d'informations pertinentes toutefois. Une nouvelle section a aussi été insérée en fin de publication afin de diffuser quelques statistiques de base se rapportant à la dimension régionale de la population des ISBL.

2. La dispersion des ISBL parmi les secteurs institutionnels

L'intérêt du compte satellite des ISBL est de rassembler les ISBL au sein d'un même secteur institutionnel, qui n'existe pas en tant que tel dans le cadre central de la comptabilité nationale SEC1995¹, afin d'en souligner les spécificités et le poids économique. Les ISBL sont en effet dispersées au sein des divers secteurs des comptes nationaux sur la base de leurs caractéristiques propres : nature de leur production (marchande ou non marchande), nature des biens et service fournis (financiers ou non financiers), origine de leurs ressources principales et nature de leur contrôle (public ou privé).

Le compte satellite pour la Belgique délimite le secteur associatif par le regroupement des deux catégories d'ISBL suivantes :

- (a) les institutions sans but lucratif, classées dans le secteur des sociétés non financières (S11), qui sont des producteurs marchands dont l'activité principale consiste à produire des biens et des services non financiers ;
- (b) les institutions sans but lucratif qui servent les ménages et sont des producteurs non marchands privés. Ces ISBL, classées dans le secteur des ISBL au service des ménages (ISBLSM, S15), produisent des biens et des services destinés à la consommation individuelle.

Dans la mesure où le secteur des ISBLSM n'inclut que des institutions sans but lucratif, ses comptes se retrouvent intégralement dans le compte satellite des ISBL. Par contre, les flux économiques relatifs aux ISBL classées parmi les sociétés non financières (S11) doivent être isolés du cadre central pour être incorporés dans le compte satellite.

Au vu de leur petit nombre, les institutions sans but lucratif dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services financiers, et qui sont par conséquent classées dans le secteur des sociétés financières (S12), ne sont pas reprises dans le compte satellite.

Enfin, le manuel des Nations Unies [« Handbook on Non-profit Institutions in the System of National Accounts » (United Nations, New York, 2003)] préconise que la population du secteur des ISBL soit limitée aux unités qui sont institutionnellement séparées des administrations publiques, c'est-à-dire qui ne sont pas contrôlées et majoritairement financées par les autorités publiques. Les établissements scolaires de l'enseignement libre constitués en ASBL, classés dans le secteur des administrations publiques, sont donc exclus de la population retenue.

3. Des sources d'information nouvellement disponibles ou adaptées

L'élaboration des comptes nationaux exige que le maximum d'informations disponibles soit exploité. Aussi, l'apparition d'une nouvelle source de données constitue-t-elle un enrichissement qui implique une révision des méthodes utilisées. C'est le cas avec le dépôt, débuté en 2006, des comptes annuels d'ASBL de grande taille. Ces comptes sont exploités dans le cadre central des comptes nationaux et dans le compte satellite à compter de l'année 2009.

3.1 Comptes annuels déposés par une partie des ASBL auprès de la Centrale des bilans

Les ASBL et fondations d'une certaine taille sont tenues, depuis 2006, de déposer des comptes auprès de la Centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique (BNB)². Les plus petites ASBL et fondations peuvent se limiter à déposer des comptes annuels simplifiés auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

Les très grandes ASBL doivent déposer leurs comptes à la BNB selon le modèle complet, tandis que les grandes ASBL peuvent se contenter du modèle abrégé.

¹ Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC).

² Les textes de loi précisant les modalités selon lesquelles les associations et fondations doivent établir leur rapport financier ainsi que les critères de détermination des classes de taille sont la loi du 2 mai 2002, l'A.R. du 26 juin 2003 et l'A.R. du 19 décembre 2003.

Une ASBL ou une fondation est considérée comme " *très grande* " si:

- elle occupe plus de 100 travailleurs, en moyenne annuelle, exprimés en équivalents temps plein, ou
- si elle dépasse plus d'un des critères ci-après :
 - 50 travailleurs occupés, en moyenne annuelle, exprimés en équivalents temps plein ;
 - 7 300 000 euros (hors TVA) pour le total des recettes autres qu'exceptionnelles ;
 - 3 650 000 euros pour le total du bilan.

Une ASBL ou une fondation qui n'atteint pas les critères précédents est considérée comme grande si elle atteint ou dépasse plus d'un des critères suivants :

- 5 travailleurs occupés, en moyenne annuelle, exprimés en équivalents temps plein ;
- 312 500 euros (hors TVA) pour le total des recettes autres qu'exceptionnelles ;
- 1 249 500 euros pour le total du bilan.

Sur cette base, lors de l'élaboration des comptes nationaux diffusés en juillet 2012, l'ICN disposait pour l'année 2010 de 5 695 comptes annuels standardisés d'ASBL exploitables pour les secteurs S11 et S15. Cela représente un taux de couverture de 30% par rapport à la population totale des ISBL prise en considération dans les comptes nationaux et dans le présent compte satellite. Toutefois, étant donné que ce sont les plus grandes ASBL qui sont tenues de déposer leurs comptes, le taux de couverture passe à près de 70% si l'on prend un agrégat de référence comme les rémunérations versées aux salariés occupés dans des ISBL.

TABLEAU 1 COMPTES ANNUELS DÉPOSÉS PAR LES ASBL (ANNÉE 2010)

	Nombre d'unités		Rémunérations des salariés (millions d'euros)	
	Centrale des bilans ¹	p.m. population du compte satellite des ISBL	Centrale des bilans ¹	p.m. compte satellite des ISBL (concept SEC95)
Modèle complet	1 011	-	8 632,6	-
Modèle abrégé	4 684	-	3 208,0	-
Total	5 695	18 731	11 840,7	17 511,0
Taux de couverture	30,4%		67,6%	

Source: ICN

1 Limité aux ASBL et fondations classées en S11 ou en S15.

3.2 Nouvelle version de l'enquête de structure menée par la DGSIE auprès des ASBL

Une deuxième source d'information réside dans l'enquête de structure auprès des ASBL. Alors que dans l'ancienne version des comptes annuels et du compte satellite, celle-ci constituait la première source d'information pour dériver nombre d'agrégats relatifs aux ISBL, dans la nouvelle version, les résultats de l'enquête viennent compléter l'information issue des comptes annuels des ASBL utilisée dans les procédures d'estimation.

Dans le cadre du programme fédéral pour la simplification administrative, la DGSIE a révisé le questionnaire envoyé aux ASBL. Il a pour partie été allégé et il a également été remanié afin d'être davantage en ligne avec la structure du modèle des comptes annuels des ASBL, ce qui permet le remplissage préalable de toutes les rubriques dont le contenu est déjà connu.

La nouvelle mouture de l'enquête (dont les premiers résultats portent sur l'année 2010) est utilisée dans les comptes nationaux et dans la nouvelle version du compte satellite des ISBL. L'enquête fournit des informations permettant d'apporter des corrections aux estimations directement basées sur les comptes annuels des ASBL afin de satisfaire les prescriptions méthodologiques en vigueur dans le Système européen des comptes nationaux et

régionaux (SEC) ou encore d'inférer certaines ventilations utiles pour l'élaboration des comptes nationaux ou du compte satellite.

4. Adaptations des méthodes

Les statistiques qui constituent le cadre central de la comptabilité nationale et celles reprises dans le compte satellite des ISBL sont étroitement liées, de sorte qu'elles peuvent être mises en regard l'une de l'autre dans des buts d'analyse macro-économique. Cette étroite cohérence a été renforcée lors de l'élaboration de la nouvelle version du compte satellite.

4.1 Les bases de données utilisées

Comme déjà mentionné, les bases de données disponibles se sont enrichies des comptes annuels déposés par les ASBL (cf. 3.1). Cet élément a directement impacté la production des statistiques du cadre central des comptes nationaux et, partant, du compte satellite des ISBL. Outre cette nouvelle source d'information, l'ICN se réfère également pour l'ensemble de ses travaux à d'autres bases de données comme les comptes annuels des entreprises, les fichiers de l'ONSS, les fichiers de l'administration de la TVA ou les résultats d'enquêtes parmi lesquels figure celle relative plus spécifiquement aux ASBL (cf. 3.2). Les bases de données sont communes pour l'élaboration des diverses statistiques produites par l'ICN, ce qui en garantit la cohérence.

4.2 Le calcul des agrégats

Avant de disposer des comptes annuels des ASBL et fondations, la méthode d'estimation consistait essentiellement à se baser sur la masse salariale (données de l'ONSS) et d'en inférer, via les résultats de l'enquête de structure, bon nombre d'agrégats relatifs aux ISBL.

Les nouvelles procédures d'estimation utilisent comme première source d'information les comptes annuels déposés auprès de la Centrale des bilans. Ces procédures s'inspirent largement de la méthodologie s'appliquant de longue date aux sociétés non financières dans le cadre central de la comptabilité nationale¹. Certaines spécificités propres aux ISBL sont toutefois prises en compte, notamment le fait que, dans le secteur des ISBLSM, la production doit être mesurée via la somme des coûts alors que dans le secteur des sociétés non financières (y compris les ISBL qui y sont classées), la production est estimée sur la base des produits des ventes.

De manière schématique, la procédure d'estimation des agrégats macro-économiques relatifs aux ISBL s'articule désormais en deux phases (de façon analogue aux sociétés non financières) :

1. Des agrégats administratifs directement basés sur l'information issue des comptes annuels et de l'ONSS sont calculés ;
2. Ces agrégats administratifs sont ensuite transformés en agrégats macro-économiques en conformité avec les dispositions du SEC via l'application d'une série de corrections. L'information permettant d'appliquer ces corrections provient en outre de l'enquête de structure auprès des ASBL.

A noter qu'en première phase, les procédures d'estimation des agrégats relatifs aux ISBL qui ne déposent pas de compte auprès de la Centrale des bilans utilisent comme première source d'information les salaires déclarés à l'ONSS, auxquels sont appliqués des coefficients d'extrapolation issus des comptes annuels et de l'enquête de structure.

¹ Pour une description détaillée de la méthode d'estimation du produit intérieur brut et du revenu national brut, ainsi que des exemples chiffrés, il convient de se référer au document méthodologique « [Méthode de calcul pour le produit intérieur brut et le revenu national brut d'après le SEC 1995 à prix courants](#) » disponible en ligne sur le site de la BNB.

5. Nouvelle classification des branches d'activité

À partir de la publication de 2006, la nomenclature « International Classification of Non-profit Organizations - ICNPO » recommandée dans le « Handbook on Non-profit Institutions in the System of National Accounts » (United Nations, New York, 2003) a été abandonnée dans le compte satellite des ISBL au profit de la nomenclature NACE-BEL 2003, et ce afin d'assurer une homogénéité dans les diverses statistiques macro-économiques diffusées en Belgique.

Depuis 2011, les comptes nationaux doivent être publiés selon la classification des activités NACE-BEL 2008. Le compte satellite a également été revu de manière à se conformer à cette exigence. Dans la foulée, et afin de garantir la clarté du compte, une nouvelle structure des branches d'activité a été mise en place, laquelle est retenue pour l'ensemble des tableaux présentés. Cette structure a été pensée afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et de mettre en exergue les domaines d'activité les plus représentatifs des ISBL.

TABLEAU 2 NOUVELLE CLASSIFICATION DES BRANCHES D'ACTIVITÉ DES ISBL

	NACE-BEL 2008	
	Section	Division
Agriculture et industrie	A à F	01-43
Services	G à N	45-82
Commerce	G	45-47
Hébergement et restauration	I	55-56
Recherche-développement scientifique	M	72
Activités liées à l'emploi	N	78
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	N	79
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises	N	82
Autres services	H, J à N	49-81 hors 55, 56, 72, 78 et 79
Enseignement	P	85
Santé humaine et action sociale	Q	86-88
Activités pour la santé humaine	Q	86
Action sociale	Q	87-88
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement	Q	87
Action sociale sans hébergement	Q	88
Arts, spectacles et activités récréatives	R	90-93
Activités artistiques et culturelles	R	90-91
Activités sportives, récréatives et de loisirs	R	92-93
Autres activités de service	S	94-96
Activités des organisations associatives	S	94
Services aux personnes	S	95-96

Source: ICN

6. Ajout d'une dimension régionale

Plusieurs études ont déjà tenté d'apporter des éléments de réponses quant à la thématique de la dimension régionale du « secteur » des ISBL. Afin d'enrichir les statistiques publiées par l'ICN, il a été décidé de diffuser de manière récurrente certaines statistiques de base au niveau 1 de la nomenclature NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques), c'est-à-dire en distinguant les trois régions du pays : la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne. Cette dimension régionale porte sur le nombre d'ISBL, sur l'emploi salarié qu'elles procurent et sur les rémunérations des salariés qu'elles génèrent. En outre, pour la dernière année sur laquelle porte le compte satellite, le nombre d'emplois dans les ISBL est également ventilé par région selon la classification des branches d'activités.

Ces statistiques présentent le mérite d'être cohérentes avec l'ensemble des tableaux repris dans le compte satellite des ISBL, de même qu'avec le cadre central des comptes nationaux.

7. Tableaux figurant dans le compte satellite des ISBL

Tableau 1 – Séquence complète des comptes des ISBL

Ce tableau reprend la structure standardisée d'un compte de secteur pour l'ensemble des ISBL, c'est-à-dire pour la population totale des ISBL, indépendamment du secteur institutionnel (S11 ou S15) dans lequel elles sont classées. Il donne ainsi pour le secteur associatif les soldes comptables traditionnels : valeur ajoutée, excédent d'exploitation, solde des revenus primaires, revenu disponible, revenu disponible ajusté, épargne et capacité de financement.

Tableau 2 – Production marchande et coûts de production des ISBL par branche d'activité

Ce tableau détaille la production marchande ventilée entre groupes de bénéficiaires, ainsi que les coûts de production par branche d'activité.

La production marchande (P11), évaluée sur la base du produit des ventes des ISBL, est ventilée suivant qu'elle est destinée aux administrations publiques, aux ménages, aux sociétés et ISBL du secteur privé ou enfin au reste du monde. Elle ne constitue toutefois qu'une partie de leur production vu qu'une proportion non négligeable de la production du secteur associatif est de nature non marchande c'est-à-dire qu'il s'agit d'une production fournie soit gratuitement, soit à un prix économiquement non significatif¹. Il est en effet utile de rappeler que les associations financent une partie de leur production en recourant à des dons du secteur privé ou à des aides en provenance des administrations publiques. Par conséquent, la production marchande (et donc les ressources marchandes) de l'ensemble des ISBL est inférieure à leurs coûts de production. Ceux-ci sont également détaillés dans le tableau 2. On y distingue la consommation intermédiaire (P2), les rémunérations des salariés (D1), la consommation de capital fixe (K1) et les autres impôts nets des subventions sur la production (D29-D39).

Les tableaux 2 et 3 de l'ancienne version du compte satellite des ISBL ont ainsi été fusionnés pour constituer la nouvelle version de ce tableau 2.

Tableau 3 – Transferts des ISBL par branche d'activité

(ancien tableau 4)

Ce tableau décrit les transferts des ISBL en répartissant les données présentées au tableau 1 par branche d'activité. Les transferts sont détaillés en fonction de leur origine et de leur destination (sociétés et ISBL, administrations publiques, ménages, reste du monde).

Figurent notamment parmi les transferts reçus par les ISBL, les dons et legs reçus des ménages et les subventions versées par les administrations publiques aux ISBLSM. Les transferts versés par les associations couvrent entre autres les versements en faveur des ménages et du reste du monde.

Tableau 4 – Emploi salarié, volume de travail et rémunérations dans les ISBL par branche d'activité

(ancien tableau 5)

Ce tableau présente les données relatives à l'emploi salarié dans les ISBL par branche d'activité. Le nombre de salariés, le nombre d'heures prestées et les rémunérations versées y figurent. A noter que l'on ne dispose pas de données sur les heures prestées par travailleur occupé spécifiquement dans les ISBL et qu'il est, dès lors, supposé que ce nombre d'heures moyen par travailleur est le même dans les ISBL que dans les autres sociétés (non

¹ En conformité avec les prescriptions du SEC, seules les ISBLSM présentent une production non marchande (P.13). Celle-ci est obtenue par solde après déduction des ressources marchandes (P.11) et de la production pour usage final propre (P.12) du total de la production (P.1).

associatives) appartenant à une même branche d'activité NACE.

Tableau 5 – Place des ISBL dans les secteurs institutionnels, séquence complète des comptes
(ancien tableau 6)

Ce tableau reprend la structure standardisée du compte de l'économie totale telle que prévue dans le cadre central des comptes des secteurs. Il présente la séquence des comptes par secteur institutionnel, en distinguant au sein de chaque secteur les données relatives à la composante associative. La place relative des ISBL dans chaque secteur institutionnel et dans l'économie totale peut en être inférée.

Tableau 6 – Production des ISBL par branche d'activité et secteur institutionnel
(ancien tableau 7)

Ce tableau présente la production (P1) de l'économie nationale, par branche d'activité et par secteur institutionnel et distingue, au sein de chaque secteur, les données relatives à la composante associative. Il permet d'évaluer la part des ISBL dans la production de chaque branche d'activité.

Tableau 7 – Valeur ajoutée brute des ISBL par branche d'activité et secteur institutionnel
(ancien tableau 8)

Ce tableau présente la valeur ajoutée brute (B1G) de l'économie nationale par branche d'activité et par secteur institutionnel et distingue, au sein de chaque secteur, les données relatives à la composante associative. Il permet d'évaluer la part des ISBL dans la valeur ajoutée brute de chaque branche d'activité.

Tableau 8 – Emploi salarié dans les ISBL par branche d'activité et secteur institutionnel
(ancien tableau 9)

Ce tableau présente l'emploi salarié (en nombre de travailleurs) dans l'économie nationale, selon la nouvelle nomenclature de branches d'activité et par secteur institutionnel et distingue, au sein de chaque secteur, les données relatives à la composante associative. Il permet d'évaluer la part de l'emploi salarié associatif dans chaque branche d'activité.

Tableau 9 – Dimension régionale du compte des ISBL

Ce tableau présente des statistiques de base ventilées selon la nomenclature NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques) de niveau 1 c'est-à-dire en distinguant les trois régions du pays : la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande et la Région wallonne. Les statistiques retenues sont le nombre d'ISBL, l'emploi salarié et les rémunérations des salariés (tableau 9.1.).

A noter que, pour l'élaboration des agrégats régionaux, la population visée est strictement limitée aux ISBL occupant du personnel salarié. De plus, une ISBL qui dispose d'établissements dans plusieurs régions est comptabilisée dans chacune des régions concernées. Pour ces raisons, le nombre total d'ISBL présenté dans ce tableau diffère de celui repris dans le tableau synthétique du commentaire introductif.

L'emploi salarié dans chaque région est, pour la dernière année couverte par le compte, ventilé selon la nouvelle nomenclature des branches d'activité (tableau 9.2.).

Tableaux

1. SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES DES ISBL

(millions d'euros)

	2009	2010
Compte de production (I)		
Ressources	31.564,4	33.706,0
Production (P.1)	31.564,4	33.706,0
Production marchande (P.11)	27.730,0	29.607,9
Production pour usage final propre (P.12)	182,8	174,4
Autre production non marchande (P.13)	3.651,6	3.923,7
Emplois	31.564,4	33.706,0
Consommation intermédiaire (P.2)	12.887,7	13.993,8
Valeur ajoutée brute (B.1g)	18.676,7	19.712,2
Consommation de capital fixe (K.1)	-2.192,4	-2.283,2
Valeur ajoutée nette (B.1n)	16.484,3	17.429,0
Compte d'exploitation (II.1.1)		
Ressources	16.484,3	17.429,0
Valeur ajoutée nette (B.1n)	16.484,3	17.429,0
Emplois	18.692,7	19.988,4
Rémunération des salariés (D.1)	16.601,3	17.511,0
Salaires et traitements bruts (D.11)	12.587,4	13.282,6
Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	4.014,0	4.228,4
Autres impôts sur la production (D.29)	106,8	146,7
Autres subventions sur la production (D.39)	-1.104,2	-1.279,7
Excédent net d'exploitation (B.2n)	880,3	1.051,0
Compte d'affectation des revenus primaires (II.1.2)		
Ressources	1.217,4	1.314,5
Excédent net d'exploitation (B.2n)	880,3	1.051,0
Revenus de la propriété (D.4)	337,0	263,5
Emplois	1.217,4	1.314,5
Revenus de la propriété (D.4)	537,2	475,3
Solde des revenus primaires nets (B.5n)	680,1	839,2
Compte de distribution secondaire du revenu (II.2)		
Ressources	6.149,0	6.854,2
Solde des revenus primaires nets (B.5n)	680,1	839,2
Cotisations sociales (D.61)	421,8	437,9
Autres transferts courants (D.7)	5.047,1	5.577,0
Indemnités d'assurance-dommages (D.72)	46,5	51,4
Transferts courants divers (D.75)	5.000,7	5.525,6
En provenance des administrations publiques	3.884,0	4.305,0
En provenance du secteur privé	988,6	1.050,5
En provenance du reste du monde	128,1	170,1
Emplois	6.149,0	6.854,2
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (D.5)	149,0	172,9
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (D.62)	421,8	437,9
Autres transferts courants (D.7)	411,5	498,6
Primes nettes d'assurance-dommages (D.71)	52,6	74,7
Transferts courants divers (D.75)	358,9	423,9
Versés aux administrations publiques	0,0	0,0
Versés au secteur privé	140,3	154,8
Versés au reste du monde	218,5	269,1
Revenu disponible net (B.6n)	5.166,8	5.744,7

1. SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES DES ISBL (SUITE)

(millions d'euros)

	2009	2010
Compte de redistribution du revenu en nature (II.3)		
Ressources	5.166,8	5.744,7
Revenu disponible net (B.6n)	5.166,8	5.744,7
Emplois	5.166,8	5.744,7
Transferts sociaux en nature (D.63)	3.659,9	3.932,3
Revenu disponible net ajusté (B.7n)	1.506,9	1.812,4
Compte d'utilisation du revenu disponible (II.4.1)		
Ressources	5.166,8	5.744,7
Revenu disponible net (B.6n)	5.166,8	5.744,7
Emplois	5.166,8	5.744,7
Dépenses de consommation finale (P.3)	3.659,9	3.932,3
Epargne nette (B.8n)	1.506,9	1.812,4
Compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (III.1.1)		
Variations des passifs et de la valeur nette	1.925,7	2.191,8
Epargne nette (B.8n)	1.506,9	1.812,4
Transferts en capital à recevoir (D.9)	418,8	379,4
Transferts en capital à payer (D.9)	0,0	0,0
Variations des actifs	1.925,7	2.191,8
Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (B.10.1)	1.925,7	2.191,8
Compte des acquisitions d'actifs non financiers (III.1.2)		
Variations des passifs et de la valeur nette	1.925,7	2.191,8
Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (B.10.1)	1.925,7	2.191,8
Variations des actifs	1.925,7	2.191,8
Formation brute de capital fixe (P.51)	2.495,8	2.536,8
Consommation de capital fixe (K.1)	-2.192,4	-2.283,2
Variation des stocks (P.52)	0,0	0,0
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53)	0,0	0,0
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2)	0,0	0,0
Capacité (+) / besoin (-) de financement (B.9)	1.622,3	1.938,3

Source: ICN

2. PRODUCTION MARCHANDE ET COÛTS DE PRODUCTION DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

(millions d'euros)

	Production marchande (P.11)					Coûts de production				
	Total	A destination des sociétés et ISBL	A destination des administrations publiques	A destination des ménages	A destination du reste du monde	Total	Consommation intermédiaire (P.2)	Rémunération des salariés (D.1)	Consommation de capital fixe (K.1)	Autres impôts (nets) sur la production (D.29-D.39)
2009										
Total ISBL	27.730,0	6.091,4	13.065,9	7.835,9	736,8	30.684,0	12.887,7	16.601,3	2.192,4	-997,4
Agriculture et industrie (A-F)	404,8	224,5	8,3	79,6	92,3	400,8	221,6	235,3	29,3	-85,4
Services (G-N)	4.026,9	2.661,4	121,9	654,0	589,7	4.383,6	2.068,8	2.159,7	360,7	-205,7
Commerce (G)	36,3	3,4	0,1	32,6	0,2	38,0	11,2	24,9	2,5	-0,5
Hébergement et restauration (I)	310,7	70,2	9,1	218,7	12,7	320,1	157,0	125,6	29,7	7,7
Recherche-développement scientifique (M, 72)	504,9	236,0	61,1	0,2	207,6	649,6	317,0	254,3	91,0	-12,6
Activités liées à l'emploi (N, 78)	318,3	194,9	0,9	122,5	0,0	310,0	32,6	297,8	3,7	-24,1
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	81,8	24,8	2,6	39,5	15,0	82,2	38,4	39,0	1,1	3,6
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	1.419,5	1.372,0	3,4	4,9	39,2	1.576,5	820,7	823,4	103,2	-170,8
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	1.355,4	760,1	44,8	235,6	314,9	1.407,2	691,9	594,8	129,5	-9,0
Enseignement (P)	403,2	201,6	36,7	160,5	4,3	675,4	247,6	365,5	56,3	5,9
Santé humaine et action sociale (Q)	18.779,7	1.144,6	12.335,3	5.299,0	0,8	19.198,8	7.168,3	11.379,4	1.382,8	-731,7
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	11.888,1	247,6	9.241,6	2.398,2	0,8	11.778,7	5.210,5	6.169,6	741,2	-342,6
Action sociale (Q, 87 et 88)	6.891,6	897,1	3.093,7	2.900,9	0,0	7.420,0	1.957,8	5.209,8	641,5	-389,1
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	4.869,5	249,5	2.562,6	2.057,4	0,0	4.229,0	1.082,3	2.885,5	405,4	-144,2
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	2.022,1	647,5	531,2	843,4	0,0	3.191,0	875,5	2.324,3	236,2	-244,9
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	1.140,6	373,6	229,3	488,1	49,6	1.367,5	575,6	647,2	151,2	-6,5
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	627,7	168,0	124,0	303,5	32,1	815,3	315,1	409,2	82,9	8,0
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	512,9	205,6	105,3	184,6	17,5	552,2	260,5	238,0	68,2	-14,5
Autres activités de services (S)	2.974,8	1.485,6	334,4	1.154,6	0,1	4.658,0	2.605,7	1.814,2	212,1	26,0
Activités des organisations associatives (S, 94)	2.947,9	1.475,7	333,4	1.138,7	0,1	4.623,8	2.586,1	1.801,0	209,5	27,3
Services aux personnes (S, 95 et 96)	26,9	10,0	1,0	15,9	0,0	34,1	19,6	13,2	2,7	-1,3

2. PRODUCTION MARCHANDE ET COÛTS DE PRODUCTION DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (SUITE)

(millions d'euros)

	Production marchande (P.11)					Coûts de production				
	Total	A destination des sociétés et ISBL	A destination des administrations publiques	A destination des ménages	A destination du reste du monde	Total	Consommation intermédiaire (P.2)	Rémunération des salariés (D.1)	Consommation de capital fixe (K.1)	Autres impôts (nets) sur la production (D.29-D.39)
2010										
Total ISBL	29.607,9	6.730,6	14.101,7	7.999,5	775,9	32.655,0	13.993,8	17.511,0	2.283,2	-1.133,0
Agriculture et industrie (A-F)	426,6	237,8	8,8	84,4	95,7	409,3	233,2	242,2	27,5	-93,6
Services (G-N)	4.297,2	2.852,4	134,5	691,6	618,7	4.508,0	2.069,4	2.279,4	386,3	-227,2
Commerce (G)	36,7	3,4	0,1	33,0	0,2	40,8	13,2	25,5	2,5	-0,4
Hébergement et restauration (I)	317,9	71,8	9,3	223,7	13,0	320,2	154,4	130,7	29,7	5,5
Recherche-développement scientifique (M, 72)	524,2	245,4	69,7	0,1	209,0	613,9	264,1	264,9	97,9	-13,1
Activités liées à l'emploi (N, 78)	348,8	213,6	1,0	134,3	0,0	340,7	30,5	333,6	3,8	-27,3
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	87,3	26,5	2,7	42,1	16,0	82,6	39,3	39,4	1,2	2,7
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	1.526,3	1.475,2	3,6	5,3	42,2	1.640,5	862,3	856,1	105,6	-183,5
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	1.455,9	816,5	48,1	253,1	338,3	1.469,3	705,6	629,1	145,6	-11,1
Enseignement (P)	427,7	214,0	39,2	169,8	4,6	712,3	264,5	383,0	59,0	5,9
Santé humaine et action sociale (Q)	19.667,7	1.134,7	13.263,7	5.268,4	0,9	20.308,6	7.730,1	12.017,4	1.429,4	-868,2
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	12.651,1	277,0	9.979,5	2.393,8	0,9	12.565,8	5.608,5	6.537,1	789,3	-369,0
Action sociale (Q, 87 et 88)	7.016,6	857,7	3.284,2	2.874,7	0,0	7.742,8	2.121,7	5.480,3	640,1	-499,2
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	5.019,0	272,1	2.677,3	2.069,6	0,0	4.374,5	1.136,3	3.017,9	406,1	-185,9
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	1.997,5	585,6	606,9	805,1	0,0	3.368,3	985,4	2.462,4	234,0	-313,3
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	1.291,5	423,7	259,0	552,8	55,9	1.473,9	671,5	632,5	160,2	9,7
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	707,1	189,6	139,1	342,5	36,0	857,4	350,8	393,5	86,2	26,9
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	584,4	234,2	120,0	210,3	19,9	616,5	320,7	239,1	74,0	-17,3
Autres activités de services (S)	3.497,1	1.868,1	396,5	1.232,4	0,1	5.242,8	3.025,1	1.956,5	220,8	40,5
Activités des organisations associatives (S, 94)	3.468,1	1.857,4	395,4	1.215,2	0,1	5.206,5	3.004,0	1.942,6	218,0	41,9
Services aux personnes (S, 95 et 96)	29,0	10,8	1,1	17,1	0,0	36,3	21,1	13,9	2,8	-1,4

Source: ICN

3. TRANSFERTS DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

(millions d'euros)

	Transferts courants reçus					Transferts courants versés				Transferts courants nets reçus				
	Total (D.7)	En provenance des sociétés et ISBL	En provenance des administrations publiques	En provenance des ménages	En provenance du reste du monde	Total (D.7)	Aux sociétés et ISBL	Aux ménages	Au reste du monde	Total (D.7)	En provenance des sociétés et ISBL	En provenance des administrations publiques	En provenance des ménages	En provenance du reste du monde
2009														
Total ISBL	5.047,1	146,0	3.884,0	889,1	128,1	411,5	56,9	136,0	218,5	4.635,6	89,1	3.884,0	753,0	-90,4
Agriculture et industrie (A-F)	1,1	1,1	0,0	0,0	0,0	1,1	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services (G-N)	210,2	13,6	146,7	49,9	0,0	28,3	10,9	14,0	3,4	181,9	2,7	146,7	35,9	-3,4
Commerce (G)	3,7	0,8	0,0	2,9	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	3,4	0,6	0,0	2,9	0,0
Hébergement et restauration (I)	1,7	1,5	0,0	0,1	0,0	0,8	0,8	0,1	0,0	0,8	0,8	0,0	0,1	0,0
Recherche-développement scientifique (M, 72)	197,3	4,1	146,7	46,4	0,0	17,7	0,8	13,6	3,4	179,5	3,3	146,7	32,9	-3,4
Activités liées à l'emploi (N, 78)	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0,8	0,7	0,1	0,0	-0,3	-0,2	0,0	-0,1	0,0
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	2,0	1,6	0,0	0,5	0,0	4,2	4,1	0,1	0,0	-2,2	-2,5	0,0	0,4	0,0
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	5,0	5,0	0,0	0,0	0,0	4,5	4,3	0,3	0,0	0,5	0,7	0,0	-0,2	0,0
Enseignement (P)	254,0	3,8	242,3	5,9	1,9	1,2	1,2	0,0	0,0	252,8	2,7	242,3	5,9	1,9
Santé humaine et action sociale (Q)	2.035,1	69,0	1.646,8	193,1	126,2	281,3	31,4	42,2	207,7	1.753,8	37,6	1.646,8	150,9	-81,5
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	4,4	3,3	0,0	1,0	0,0	8,8	6,6	2,2	0,1	-4,5	-3,3	0,0	-1,2	-0,1
Action sociale (Q, 87 et 88)	2.030,7	65,6	1.646,8	192,1	126,2	272,4	24,8	40,0	207,6	1.758,3	40,8	1.646,8	152,1	-81,4
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	200,9	7,6	175,0	18,2	0,0	13,8	13,6	0,2	0,1	187,1	-6,0	175,0	18,1	-0,1
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	1.829,9	58,1	1.471,8	173,9	126,2	258,6	11,2	39,9	207,5	1.571,3	46,8	1.471,8	134,0	-81,3
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	235,0	19,7	206,3	8,9	0,0	5,8	5,2	0,6	0,0	229,2	14,5	206,3	8,3	0,0
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	151,5	12,0	130,6	8,9	0,0	1,4	1,4	0,0	0,0	150,1	10,6	130,6	8,9	0,0
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	83,5	7,7	75,8	0,0	0,0	4,4	3,8	0,6	0,0	79,1	4,0	75,8	-0,6	0,0
Autres activités de services (S)	2.311,7	38,8	1.641,8	631,1	0,0	93,9	7,2	79,2	7,5	2.217,8	31,6	1.641,8	551,9	-7,5
Activités des organisations associatives (S, 94)	2.311,6	38,6	1.641,8	631,1	0,0	93,6	6,9	79,2	7,5	2.218,0	31,7	1.641,8	551,9	-7,5
Services aux personnes (S, 95 et 96)	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0

3. TRANSFERTS DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (SUITE)

(millions d'euros)

	Transferts courants reçus					Transferts courants versés				Transferts courants nets reçus				
	Total (D.7)	En provenance des sociétés et ISBL	En provenance des administrations publiques	En provenance des ménages	En provenance du reste du monde	Total (D.7)	Aux sociétés et ISBL	Aux ménages	Au reste du monde	Total (D.7)	En provenance des sociétés et ISBL	En provenance des administrations publiques	En provenance des ménages	En provenance du reste du monde
2010														
Total ISBL	5.577,0	144,4	4.305,0	957,5	170,1	498,6	79,3	150,2	269,1	5.078,4	65,1	4.305,0	807,3	-99,0
Agriculture et industrie (A-F)	1,1	1,0	0,0	0,1	0,0	1,2	1,2	0,0	0,0	-0,1	-0,2	0,0	0,1	0,0
Services (G-N)	175,7	16,0	135,6	24,1	0,0	41,2	14,3	21,6	5,2	134,5	1,6	135,6	2,6	-5,2
Commerce (G)	4,2	0,9	0,0	3,2	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	3,9	0,7	0,0	3,2	0,0
Hébergement et restauration (I)	1,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,2	1,2	0,1	0,0	-0,2	-0,2	0,0	-0,1	0,0
Recherche-développement scientifique (M, 72)	161,4	5,9	135,6	19,9	0,0	27,8	1,5	21,0	5,2	133,5	4,3	135,6	-1,1	-5,2
Activités liées à l'emploi (N, 78)	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,8	0,7	0,1	0,0	-0,4	-0,3	0,0	-0,1	0,0
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	2,4	1,4	0,0	1,0	0,0	4,6	4,5	0,1	0,0	-2,2	-3,2	0,0	0,9	0,0
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	6,4	6,4	0,0	0,0	0,0	6,5	6,1	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	-0,3	0,0
Enseignement (P)	276,9	3,6	267,0	4,1	2,3	1,7	1,7	0,0	0,0	275,2	1,9	267,0	4,0	2,3
Santé humaine et action sociale (Q)	2.353,8	59,7	1.970,5	156,0	167,8	342,7	44,3	42,7	255,6	2.011,2	15,4	1.970,5	113,3	-87,8
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	5,5	4,4	0,0	1,2	0,0	7,8	7,2	0,6	0,0	-2,3	-2,9	0,0	0,6	0,0
Action sociale (Q, 87 et 88)	2.348,3	55,2	1.970,5	154,8	167,8	334,8	37,1	42,1	255,6	2.013,6	18,2	1.970,5	112,7	-87,8
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	214,0	17,6	180,9	15,5	0,0	22,7	22,4	0,2	0,1	191,3	-4,9	180,9	15,4	-0,1
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	2.134,4	37,7	1.789,6	139,3	167,8	312,1	14,6	41,9	255,5	1.822,3	23,1	1.789,6	97,4	-87,7
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	239,9	6,7	214,1	19,2	0,0	10,0	9,3	0,6	0,0	230,0	-2,6	214,1	18,6	0,0
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	135,4	0,9	125,2	9,3	0,0	1,5	1,5	0,0	0,0	133,9	-0,6	125,2	9,3	0,0
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	104,6	5,8	89,0	9,9	0,0	8,5	7,9	0,6	0,0	96,2	-2,0	89,0	9,3	0,0
Autres activités de services (S)	2.529,5	57,7	1.717,8	754,1	0,0	101,9	8,5	85,3	8,2	2.427,7	49,2	1.717,8	668,8	-8,2
Activités des organisations associatives (S, 94)	2.529,4	57,6	1.717,8	754,1	0,0	101,5	8,1	85,3	8,2	2.427,9	49,5	1.717,8	668,8	-8,2
Services aux personnes (S, 95 et 96)	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	0,0	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0

Source: ICN

4. EMPLOI SALARIÉ, VOLUME DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATIONS DANS LES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	Nombre de travailleurs (milliers de personnes)	Volume de travail (milliers d'heures)	Rémunérations (D.1) (millions d'euros)
		2009	
Total ISBL	430,6	569.110,4	16.601,3
Agriculture et industrie (A-F)	11,1	16.215,8	235,3
Services (G-N)	60,9	90.738,2	2.159,7
Commerce (G)	0,8	1.065,4	24,9
Hébergement et restauration (I)	3,7	4.536,8	125,6
Recherche-développement scientifique (M, 72)	3,7	6.013,3	254,3
Activités liées à l'emploi (N, 78)	12,7	17.531,7	297,8
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	1,1	1.577,9	39,0
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	26,6	41.457,5	823,4
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	12,3	18.555,7	594,8
Enseignement (P)	8,6	11.563,2	365,5
Santé humaine et action sociale (Q)	295,5	374.313,0	11.379,4
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	140,9	183.845,4	6.169,6
Action sociale (Q, 87 et 88)	154,6	190.467,6	5.209,8
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	77,6	96.587,3	2.885,5
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	77,0	93.880,3	2.324,3
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	15,9	24.015,2	647,3
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	9,8	15.549,7	409,3
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	6,1	8.465,4	238,0
Autres activités de service (S)	38,6	52.265,0	1.814,1
Activités des organisations associatives (S, 94)	37,9	51.351,6	1.801,0
Services aux personnes (S, 95 et 96)	0,7	913,4	13,2

4. EMPLOI SALARIÉ, VOLUME DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATIONS DANS LES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (SUITE)

	Nombre de travailleurs (milliers de personnes)	Volume de travail (milliers d'heures)	Rémunérations (D.1) (millions d'euros)
		2010	
Total ISBL	446,5	590.649,2	17.511,0
Agriculture et industrie (A-F)	10,3	15.376,4	242,2
Services (G-N)	61,7	92.658,5	2.279,5
Commerce (G)	0,8	1.015,4	25,5
Hébergement et restauration (I)	3,7	4.565,5	130,7
Recherche-développement scientifique (M, 72)	3,8	6.241,0	265,0
Activités liées à l'emploi (N, 78)	13,5	19.529,9	333,6
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	1,1	1.580,3	39,4
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	26,4	41.204,3	856,1
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	12,4	18.522,2	629,1
Enseignement (P)	8,9	11.996,7	383,0
Santé humaine et action sociale (Q)	310,3	392.621,2	12.017,4
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	146,7	190.664,6	6.537,1
Action sociale (Q, 87 et 88)	163,6	201.956,6	5.480,3
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	80,8	100.575,6	3.018,0
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	82,8	101.381,0	2.462,3
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	16,0	24.183,6	632,5
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	9,9	15.723,7	393,5
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	6,1	8.459,9	239,1
Autres activités de service (S)	39,5	53.812,7	1.956,5
Activités des organisations associatives (S, 94)	38,8	52.903,3	1.942,6
Services aux personnes (S, 95 et 96)	0,7	909,5	13,9

Source: ICN

5. PLACE DES ISBL DANS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS, SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administrations publiques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucratif au service des mé- nages (S.15),total	Opérations non réparties	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres					Total	ISBL	Autres
2009										
Compte de production (I)										
Ressources	555.331,2	25.547,2	529.784,0	62.314,8	70.424,8	6.017,2	35.969,6	730.057,6	31.564,4	698.493,2
Production (P.1)	555.331,2	25.547,2	529.784,0	62.314,8	70.424,8	6.017,2	0,0	694.088,0	31.564,4	662.523,6
Production marchande (P.11)	550.333,3	25.403,4	524.929,9	2.133,0	47.380,9	2.326,6	0,0	602.173,8	27.730,0	574.443,8
Production pour usage final propre (P.12)	4.997,9	143,8	4.854,1	399,7	23.043,9	39,0	0,0	28.480,5	182,8	28.297,7
Autre production non marchande (P.13)	0,0	0,0	0,0	59.782,1	0,0	3.651,6	0,0	63.433,7	3.651,6	59.782,1
Impôts moins subventions sur les produits (D.21 - D.31)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35.969,6	35.969,6	0,0	35.969,6
Emplois	555.331,2	25.547,2	529.784,0	62.314,8	70.424,8	6.017,2	35.969,6	730.057,6	31.564,4	698.493,2
Consommation intermédiaire (P.2)	352.449,1	10.148,1	342.301,0	13.075,7	21.016,2	2.739,6	0,0	389.280,6	12.887,7	376.392,9
Valeur ajoutée brute / Produit intérieur brut (B.1g)	202.882,1	15.399,1	187.483,0	49.239,1	49.408,6	3.277,6	35.969,6	340.777,0	18.676,7	322.100,3
Consommation de capital fixe (K.1)	40.557,6	1.672,1	38.885,5	5.709,7	12.191,5	520,3	0,0	58.979,1	2.192,4	56.786,7
Valeur ajoutée nette (B.1n)	162.324,5	13.727,0	148.597,5	43.529,4	37.217,1	2.757,3	35.969,6	281.797,9	16.484,3	265.313,6
Compte d'exploitation (II.1.1)										
Ressources	162.324,5	13.727,0	148.597,5	43.529,4	37.217,1	2.757,3	35.969,6	281.797,9	16.484,3	265.313,6
Valeur ajoutée nette (B.1n)	162.324,5	13.727,0	148.597,5	43.529,4	37.217,1	2.757,3	35.969,6	281.797,9	16.484,3	265.313,6
Emplois	162.324,5	13.727,0	148.597,5	43.529,4	37.217,1	2.757,3	35.969,6	281.797,9	16.484,3	265.313,6
Rémunération des salariés (D.1)	130.206,9	13.870,3	116.336,6	43.490,9	2.260,1	2.731,0	0,0	178.688,9	16.601,3	162.087,6
Salaires et traitements bruts (D.11)	96.396,5	10.518,9	85.877,6	30.415,3	1.915,9	2.068,5	0,0	130.796,2	12.587,4	118.208,8
Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	33.810,4	3.351,5	30.458,9	13.075,6	344,2	662,5	0,0	47.892,7	4.014,0	43.878,7
Impôts sur les produits (D.21)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37.962,8	37.962,8	0,0	37.962,8
Autres impôts sur la production (D.29)	3.211,1	80,4	3.130,7	0,0	2.991,1	26,4	0,0	6.228,6	106,8	6.121,8
Subventions sur les produits (D.31)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1.993,2	-1.993,2	0,0	-1.993,2
Autres subventions sur la production (D.39)	-5.731,4	-1.104,2	-4.627,2	0,0	-393,5	0,0	0,0	-6.124,9	-1.104,2	-5.020,7
Excédent net d'exploitation (B.2n)	34.637,9	880,4	33.757,5	38,5	10.415,9	-0,1	0,0	45.092,2	880,3	44.211,9
Revenu mixte net (B.3n)	0,0	0,0	0,0	0,0	21.943,5	0,0	0,0	21.943,5	0,0	21.943,5
Compte d'affectation des revenus primaires (II.1.2)										
Ressources	123.403,1	1.099,3	122.303,8	38.053,5	250.579,2	118,1	0,0	412.153,9	1.217,4	410.936,5
Excédent net d'exploitation (B.2n)	34.637,9	880,4	33.757,5	38,5	10.415,9	-0,1	0,0	45.092,2	880,3	44.211,9
Revenu mixte net (B.3n)	0,0	0,0	0,0	0,0	21.943,5	0,0	0,0	21.943,5	0,0	21.943,5
Rémunération des salariés (D.1)	0,0	0,0	0,0	0,0	183.820,4	0,0	0,0	183.820,4	0,0	183.820,4
Salaires et traitements bruts (D.11)	0,0	0,0	0,0	0,0	135.295,0	0,0	0,0	135.295,0	0,0	135.295,0
Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	0,0	0,0	0,0	0,0	48.525,4	0,0	0,0	48.525,4	0,0	48.525,4
Impôts sur la production et les importations (D.2)	0,0	0,0	0,0	42.555,1	0,0	0,0	0,0	42.555,1	0,0	42.555,1
Subventions (D.3)	0,0	0,0	0,0	-7.486,3	0,0	0,0	0,0	-7.486,3	0,0	-7.486,3
Revenus de la propriété (D.4)	88.765,2	218,8	88.546,4	2.946,2	34.399,4	118,2	0,0	126.229,0	337,0	125.892,0
Emplois	115.139,9	520,8	114.619,1	38.053,5	4.322,0	118,1	0,0	412.153,9	1.217,4	410.936,5
Revenus de la propriété (D.4)	8.263,2	578,4	7.684,8	13.016,2	246.257,2	16,4	0,0	132.494,5	537,2	131.957,3
Solde des revenus primaires nets (B.5n)	8.263,2	578,4	7.684,8	25.037,3	246.257,2	101,7	0,0	279.659,4	680,1	278.979,3
Compte de distribution secondaire du revenu (II.2)										
Ressources	30.333,8	978,4	29.355,4	202.206,2	319.835,4	5.170,6	0,0	557.546,0	6.149,0	551.397,0
Solde des revenus primaires nets (B.5n)	8.263,2	578,4	7.684,8	25.037,3	246.257,2	101,7	0,0	279.659,4	680,1	278.979,3
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (D.5)	0,0	0,0	0,0	51.689,6	0,0	0,0	0,0	51.689,6	0,0	51.689,6
Cotisations sociales (D.61)	12.151,4	317,3	11.834,1	57.242,6	31,2	104,5	0,0	69.529,7	421,8	69.107,9
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (D.62)	0,0	0,0	0,0	0,0	68.445,6	0,0	0,0	68.445,6	0,0	68.445,6
Autres transferts courants (D.7)	9.919,2	82,7	9.836,5	68.236,7	5.101,4	4.964,4	0,0	88.221,7	5.047,1	83.174,6
Primes nettes d'assurance-dommages (D.71)	6.125,6	0,0	6.125,6	0,0	0,0	0,0	0,0	6.125,6	0,0	6.125,6

5. PLACE DES ISBL DANS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS, SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES (SUITE)

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administrations publiques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucratif au service des mé- nages (S.15), total	Opérations non réparties	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres					Total	ISBL	Autres
2009										
Indemnités d'assurance-dommages (D.72)	2.288,6	36,7	2.251,9	150,6	3.903,0	9,8	0,0	6.352,0	46,5	6.305,5
Transferts courants entre administrations publiques (D.73)	0,0	0,0	0,0	66.192,0	0,0	0,0	0,0	66.192,0	0,0	66.192,0
Coopération internationale courante (D.74)	0,0	0,0	0,0	150,0	0,0	0,0	0,0	150,0	0,0	150,0
Transferts courants divers (D.75)	1.505,0	46,1	1.458,9	1.744,1	1.198,4	4.954,6	0,0	9.402,1	5.000,7	4.401,4
En provenance des administrations publiques	7,8	0,0	7,8	0,0	726,1	3.884,0	0,0	4.617,9	3.884,0	733,9
En provenance des autres secteurs	1.497,2	46,1	1.451,1	1.744,1	472,3	1.070,6	0,0	4.784,2	1.116,7	3.667,5
Emplois	30.333,8	978,4	29.355,4	202.206,2	319.835,4	5.170,6	0,0	557.546,0	6.149,0	551.397,0
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (D.5)	9.008,2	120,6	8.887,6	9,5	42.823,2	28,4	0,0	51.869,3	149,0	51.720,3
Cotisations sociales (D.61)	0,0	0,0	0,0	0,0	70.809,8	0,0	0,0	70.809,8	0,0	70.809,8
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (D.62)	9.576,6	317,3	9.259,3	58.876,8	31,2	104,5	0,0	68.589,1	421,8	68.167,3
Autres transferts courants (D.7)	9.869,7	49,7	9.820,0	75.067,7	5.960,6	361,8	0,0	91.259,8	411,5	90.848,3
Primes nettes d'assurance-dommages (D.71)	2.294,0	42,4	2.251,6	193,0	3.818,4	10,2	0,0	6.315,6	52,6	6.263,0
Indemnités d'assurance-dommages (D.72)	6.125,6	0,0	6.125,6	0,0	0,0	0,0	0,0	6.125,6	0,0	6.125,6
Transferts courants entre administrations publiques (D.73)	0,0	0,0	0,0	66.192,0	0,0	0,0	0,0	66.192,0	0,0	66.192,0
Coopération internationale courante (D.74)	0,0	0,0	0,0	743,1	0,0	0,0	0,0	743,1	0,0	743,1
Transferts courants divers (D.75)	1.450,1	7,2	1.442,9	7.939,6	2.142,2	351,6	0,0	11.883,5	358,8	11.524,7
Aux administrations publiques	578,4	0,0	578,4	0,0	846,6	0,0	0,0	1.425,0	0,0	1.425,0
Aux autres secteurs	871,7	7,2	864,5	7.939,6	1.295,6	351,6	0,0	10.458,5	358,8	10.099,7
Revenu disponible net (B.6n)	1.879,3	490,9	1.388,4	68.252,2	200.210,6	4.675,9	0,0	275.018,0	5.166,8	269.851,2
Compte de redistribution du revenu en nature (II.3)										
Ressources	1.879,3	490,9	1.388,4	68.252,2	257.100,4	4.675,9	0,0	331.907,8	5.166,8	326.741,0
Revenu disponible net (B.6n)	1.879,3	490,9	1.388,4	68.252,2	200.210,6	4.675,9	0,0	275.018,0	5.166,8	269.851,2
Transferts sociaux en nature (D.63)	0,0	0,0	0,0	0,0	56.889,8	0,0	0,0	56.889,8	0,0	56.889,8
Emplois	1.879,3	490,9	1.388,4	68.252,2	257.100,4	4.675,9	0,0	331.907,8	5.166,8	326.741,0
Transferts sociaux en nature (D.63)	0,0	0,0	0,0	53.229,9	0,0	3.659,9	0,0	56.889,8	3.659,9	53.229,9
Revenu disponible net ajusté (B.7n)	1.879,3	490,9	1.388,4	15.022,3	257.100,4	1.016,0	0,0	275.018,0	1.506,9	273.511,1
Compte d'utilisation du revenu disponible (II.4.1)										
Ressources	1.879,3	490,9	1.388,4	68.252,2	202.787,3	4.675,9	0,0	277.594,7	5.166,8	272.427,9
Revenu disponible net (B.6n)	1.879,3	490,9	1.388,4	68.252,2	200.210,6	4.675,9	0,0	275.018,0	5.166,8	269.851,2
Ajustement pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension (D.8)	0,0	0,0	0,0	0,0	2.576,7	0,0	0,0	2.576,7	0,0	2.576,7
Emplois	1.879,3	490,9	1.388,4	68.252,2	202.787,3	4.675,9	0,0	277.594,7	5.166,8	272.427,9
Dépenses de consommation finale (P.3)	0,0	0,0	0,0	84.160,6	176.150,1	3.659,9	0,0	263.970,6	3.659,9	260.310,7
Ajustement pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension (D.8)	2.582,7	0,0	2.582,7	-6,0	0,0	0,0	0,0	2.576,7	0,0	2.576,7
Epargne nette (B.8n)	-703,4	490,9	-1.194,3	-15.902,4	26.637,2	1.016,0	0,0	11.047,4	1.506,9	9.540,5
Compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (III.1.1)										
Variations des passifs et de la valeur nette	3.447,9	810,8	2.637,1	-19.049,4	25.331,3	1.114,9	0,0	10.844,7	1.925,7	8.919,0
Epargne nette (B.8n)	-703,4	490,9	-1.194,3	-15.902,4	26.637,2	1.016,0	0,0	11.047,4	1.506,9	9.540,5
Transferts en capital à recevoir (D.9)	4.793,8	319,9	4.473,9	3.080,1	975,6	98,9	0,0	8.948,4	418,8	8.529,6
Transferts en capital à payer (D.9)	-642,5	0,0	-642,5	-6.227,1	-2.281,5	0,0	0,0	-9.151,1	0,0	-9.151,1
Variations des actifs	3.447,9	810,8	2.637,1	-19.049,4	25.331,3	1.114,9	0,0	10.844,7	1.925,7	8.919,0
Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (B.10.1)	3.447,9	810,8	2.637,1	-19.049,4	25.331,3	1.114,9	0,0	10.844,7	1.925,7	8.919,0
Compte des acquisitions d'actifs non financiers (III.1.2)										
Variations des passifs et de la valeur nette	3.447,9	810,8	2.637,1	-19.049,4	25.331,3	1.114,9	0,0	10.844,7	1.925,7	8.919,0

5. PLACE DES ISBL DANS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS, SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES (SUITE)

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administrations publiques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucratif au service des mé- nages (S.15), total	Opérations non réparties	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres					Total	ISBL	Autres
2009										
Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (B.10.1)	3.447,9	810,8	2.637,1	-19.049,4	25.331,3	1.114,9	0,0	10.844,7	1.925,7	8.919,0
Variations des actifs	3.447,9	810,8	2.637,1	-19.049,4	25.331,3	1.114,9	0,0	10.844,7	1.925,7	8.919,0
Formation brute de capital fixe (P.51)	43.018,3	2.053,4	40.964,9	5.786,9	21.640,2	442,3	0,0	70.887,7	2.495,7	68.392,0
Consommation de capital fixe (K.1)	-40.557,6	-1.672,1	-38.885,5	-5.709,7	-12.191,5	-520,3	0,0	-58.979,1	-2.192,4	-56.786,7
Variation des stocks (P.52)	-3.308,2	0,0	-3.308,2	3,3	-67,9	0,0	0,0	-3.372,8	0,0	-3.372,8
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53)	0,4	0,0	0,4	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2)	1.459,7	0,0	1.459,7	19,2	-282,1	0,0	0,0	1.196,8	0,0	1.196,8
Capacité (+) / besoin (-) de financement (B.9)	2.835,3	429,5	2.405,8	-19.149,1	16.233,0	1.192,9	0,0	1.112,1	1.622,4	-510,3

5. PLACE DES ISBL DANS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS, SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES (SUITE)

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administrations publiques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucratif au service des mé- nages (S.15), total	Opérations non réparties	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres					Total	ISBL	Autres
2010										
Compte de production (I)										
Ressources	605.035,7	27.370,6	577.665,1	64.038,1	71.295,3	6.335,4	38.274,3	784.978,8	33.706,0	751.272,8
Production (P.1)	605.035,7	27.370,6	577.665,1	64.038,1	71.295,3	6.335,4	0,0	746.704,5	33.706,0	712.998,5
Production marchande (P.11)	599.785,5	27.229,7	572.555,8	2.215,1	47.693,5	2.378,2	0,0	652.072,3	29.607,9	622.464,4
Production pour usage final propre (P.12)	5.250,2	140,9	5.109,3	414,9	23.601,8	33,5	0,0	29.300,4	174,4	29.126,0
Autre production non marchande (P.13)	0,0	0,0	0,0	61.408,1	0,0	3.923,7	0,0	65.331,8	3.923,7	61.408,1
Impôts moins subventions sur les produits (D.21 - D.31)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	38.274,3	38.274,3	0,0	38.274,3
Emplois	605.035,7	27.370,6	577.665,1	64.038,1	71.295,3	6.335,4	38.274,3	784.978,8	33.706,0	751.272,8
Consommation intermédiaire (P.2)	391.441,7	11.130,6	380.311,1	13.290,4	21.258,9	2.863,2	0,0	428.854,2	13.993,8	414.860,4
Valeur ajoutée brute / Produit intérieur brut (B.1g)	213.594,0	16.240,0	197.354,0	50.747,7	50.036,4	3.472,2	38.274,3	356.124,6	19.712,2	336.412,4
Consommation de capital fixe (K.1)	42.164,0	1.752,3	40.411,7	6.001,5	12.602,6	530,9	0,0	61.299,0	2.283,2	59.015,8
Valeur ajoutée nette (B.1n)	171.430,0	14.487,7	156.942,3	44.746,2	37.433,8	2.941,3	38.274,3	294.825,6	17.429,0	277.396,6
Compte d'exploitation (II.1.1)										
Ressources	171.430,0	14.487,7	156.942,3	44.746,2	37.433,8	2.941,3	38.274,3	294.825,6	17.429,0	277.396,6
Valeur ajoutée nette (B.1n)	171.430,0	14.487,7	156.942,3	44.746,2	37.433,8	37.433,8	38.274,3	294.825,6	17.429,0	277.396,6
Emplois	171.430,0	14.487,7	156.942,3	44.746,2	37.433,8	2.941,3	38.274,3	294.825,6	17.429,0	277.396,6
Rémunération des salariés (D.1)	132.579,1	14.614,4	117.964,7	44.706,8	2.176,6	2.896,6	0,0	182.359,1	17.511,0	164.848,1
Salaires et traitements bruts (D.11)	98.182,2	11.085,3	87.096,9	31.090,0	1.832,8	2.197,3	0,0	133.302,3	13.282,6	120.019,7
Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	34.396,9	3.529,1	30.867,8	13.616,8	343,8	699,3	0,0	49.056,8	4.228,4	44.828,4
Impôts sur les produits (D.21)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	40.700,5	40.700,5	0,0	40.700,5
Autres impôts sur la production (D.29)	3.319,9	102,0	3.217,9	0,0	3.125,0	44,7	0,0	6.489,6	146,7	6.342,9
Subventions sur les produits (D.31)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-2.426,2	-2.426,2	0,0	-2.426,2
Autres subventions sur la production (D.39)	-6.966,4	-1.279,7	-5.686,7	0,0	-392,7	0,0	0,0	-7.359,1	-1.279,7	-6.079,4
Excédent net d'exploitation (B.2n)	42.497,4	1.051,0	41.446,4	39,4	10.292,3	0,0	0,0	52.829,1	1.051,0	51.778,1
Revenu mixte net (B.3n)	0,0	0,0	0,0	0,0	22.232,6	0,0	0,0	22.232,6	0,0	22.232,6
Compte d'affectation des revenus primaires (II.1.2)										
Ressources	124.271,7	1.182,0	123.089,7	39.872,3	254.385,8	132,5	0,0	418.662,3	1.314,5	417.347,8
Excédent net d'exploitation (B.2n)	42.497,4	1.051,0	41.446,4	39,4	10.292,3	0,0	0,0	52.829,1	1.051,0	51.778,1
Revenu mixte net (B.3n)	0,0	0,0	0,0	0,0	22.232,6	0,0	0,0	22.232,6	0,0	22.232,6
Rémunération des salariés (D.1)	0,0	0,0	0,0	0,0	187.706,6	0,0	0,0	187.706,6	0,0	187.706,6
Salaires et traitements bruts (D.11)	0,0	0,0	0,0	0,0	138.007,8	0,0	0,0	138.007,8	0,0	138.007,8
Cotisations sociales à la charge des employeurs (D.12)	0,0	0,0	0,0	0,0	49.698,8	0,0	0,0	49.698,8	0,0	49.698,8
Impôts sur la production et les importations (D.2)	0,0	0,0	0,0	45.496,4	0,0	0,0	0,0	45.496,4	0,0	45.496,4
Subventions (D.3)	0,0	0,0	0,0	-9.093,2	0,0	0,0	0,0	-9.093,2	0,0	-9.093,2
Revenus de la propriété (D.4)	81.774,3	131,0	81.643,3	3.429,7	34.154,3	132,5	0,0	119.490,8	263,5	119.227,3
Emplois	100.257,5	442,6	99.814,9	39.872,3	3.711,5	132,5	0,0	418.662,3	1.314,5	417.347,8
Revenus de la propriété (D.4)	24.014,2	739,4	23.274,8	12.819,4	250.674,3	32,7	0,0	116.821,1	475,3	116.345,8
Solde des revenus primaires nets (B.5n)	24.014,2	739,4	23.274,8	27.052,9	250.674,3	99,8	0,0	301.841,2	839,2	301.002,0
Compte de distribution secondaire du revenu (II.2)										
Ressources	47.552,3	1.154,4	46.397,9	213.927,2	325.350,2	5.699,8	0,0	592.529,5	6.854,2	585.675,3
Solde des revenus primaires nets (B.5n)	24.014,2	739,4	23.274,8	27.052,9	250.674,3	99,8	0,0	301.841,2	839,2	301.002,0
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (D.5)	0,0	0,0	0,0	55.326,5	0,0	0,0	0,0	55.326,5	0,0	55.326,5
Cotisations sociales (D.61)	12.372,8	332,0	12.040,8	58.612,5	30,9	105,9	0,0	71.122,1	437,9	70.684,2
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (D.62)	0,0	0,0	0,0	0,0	69.559,5	0,0	0,0	69.559,5	0,0	69.559,5
Autres transferts courants (D.7)	11.165,3	82,9	11.082,4	72.935,3	5.085,5	5.494,1	0,0	94.680,2	5.577,0	89.103,2
Primes nettes d'assurance-dommages (D.71)	6.468,9	0,0	6.468,9	0,0	0,0	0,0	0,0	6.468,9	0,0	6.468,9

5. PLACE DES ISBL DANS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS, SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES (SUITE)

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administrations publiques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucratif au service des mé- nages (S.15), total	Opérations non réparties	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres					Total	ISBL	Autres
2010										
Indemnités d'assurance-dommages (D.72)	2.955,8	41,3	2.914,5	206,4	4.062,2	10,1	0,0	7.234,5	51,4	7.183,1
Transferts courants entre administrations publiques (D.73)	0,0	0,0	0,0	70.462,3	0,0	0,0	0,0	70.462,3	0,0	70.462,3
Coopération internationale courante (D.74)	0,0	0,0	0,0	152,3	0,0	0,0	0,0	152,3	0,0	152,3
Transferts courants divers (D.75)	1.740,6	41,6	1.699,0	2.114,3	1.023,3	5.484,0	0,0	10.362,2	5.525,6	4.836,6
En provenance des administrations publiques	2,3	0,0	2,3	0,0	717,7	4.305,0	0,0	5.025,0	4.305,0	720,0
En provenance des autres secteurs	1.738,3	41,6	1.696,7	2.114,3	305,6	1.179,0	0,0	5.337,2	1.220,6	4.116,6
Emplois	47.552,3	1.154,4	46.397,9	213.927,2	325.350,2	5.699,8	0,0	592.529,5	6.854,2	585.675,3
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc. (D.5)	10.131,6	140,4	9.991,2	9,1	45.372,3	32,5	0,0	55.545,5	172,9	55.372,6
Cotisations sociales (D.61)	0,0	0,0	0,0	0,0	72.482,2	0,0	0,0	72.482,2	0,0	72.482,2
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (D.62)	8.903,0	332,0	8.571,0	60.642,6	30,9	105,9	0,0	69.682,4	437,9	69.244,5
Autres transferts courants (D.7)	10.808,7	70,3	10.738,4	79.735,9	6.342,3	428,3	0,0	97.315,2	498,6	96.816,6
Primes nettes d'assurance-dommages (D.71)	2.613,5	64,2	2.549,3	205,4	4.017,0	10,5	0,0	6.846,4	74,7	6.771,7
Indemnités d'assurance-dommages (D.72)	6.468,9	0,0	6.468,9	0,0	0,0	0,0	0,0	6.468,9	0,0	6.468,9
Transferts courants entre administrations publiques (D.73)	0,0	0,0	0,0	70.462,3	0,0	0,0	0,0	70.462,3	0,0	70.462,3
Coopération internationale courante (D.74)	0,0	0,0	0,0	856,2	0,0	0,0	0,0	856,2	0,0	856,2
Transferts courants divers (D.75)	1.726,3	6,1	1.720,2	8.212,0	2.325,3	417,8	0,0	12.681,4	423,9	12.257,5
Aux administrations publiques	885,7	0,0	885,7	0,0	951,6	0,0	0,0	1.837,3	0,0	1.837,3
Aux autres secteurs	840,6	6,1	834,5	8.212,0	1.373,7	417,8	0,0	10.844,1	423,9	10.420,2
Revenu disponible net (B.6n)	17.709,0	611,6	17.097,4	73.539,6	201.122,5	5.133,1	0,0	297.504,2	5.744,7	291.759,5
Compte de redistribution du revenu en nature (II.3)										
Ressources	17.709,0	611,6	17.097,4	73.539,6	259.943,0	5.133,1	0,0	356.324,7	5.744,7	350.580,0
Revenu disponible net (B.6n)	17.709,0	611,6	17.097,4	73.539,6	201.122,5	5.133,1	0,0	297.504,2	5.744,7	291.759,5
Transferts sociaux en nature (D.63)	0,0	0,0	0,0	0,0	58.820,5	0,0	0,0	58.820,5	0,0	58.820,5
Emplois	17.709,0	611,6	17.097,4	73.539,6	259.943,0	5.133,1	0,0	356.324,7	5.744,7	350.580,0
Transferts sociaux en nature (D.63)	0,0	0,0	0,0	54.888,2	0,0	3.932,3	0,0	58.820,5	3.932,3	54.888,2
Revenu disponible net ajusté (B.7n)	17.709,0	611,6	17.097,4	18.651,4	259.943,0	1.200,8	0,0	297.504,2	1.812,4	295.691,8
Compte d'utilisation du revenu disponible (II.4.1)										
Ressources	17.709,0	611,6	17.097,4	73.539,6	204.587,4	5.133,1	0,0	300.969,1	5.744,7	295.224,4
Revenu disponible net (B.6n)	17.709,0	611,6	17.097,4	73.539,6	201.122,5	5.133,1	0,0	297.504,2	5.744,7	291.759,5
Ajustement pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension (D.8)	0,0	0,0	0,0	0,0	3.464,9	0,0	0,0	3.464,9	0,0	3.464,9
Emplois	17.709,0	611,6	17.097,4	73.539,6	204.587,4	5.133,1	0,0	300.969,1	5.744,7	295.224,4
Dépenses de consommation finale (P.3)	0,0	0,0	0,0	86.362,3	184.518,3	3.932,3	0,0	274.812,9	3.932,3	270.880,6
Ajustement pour variations des droits des ménages sur les fonds de pension (D.8)	3.472,1	0,0	3.472,1	-7,2	0,0	0,0	0,0	3.464,9	0,0	3.464,9
Epargne nette (B.8n)	14.236,9	611,6	13.625,3	-12.815,5	20.069,1	1.200,8	0,0	22.691,3	1.812,4	20.878,9
Compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (III.1.1)										
Variations des passifs et de la valeur nette	17.238,5	900,9	16.337,6	-14.252,7	18.128,1	1.290,9	0,0	22.404,8	2.191,8	20.213,0
Epargne nette (B.8n)	14.236,9	611,6	13.625,3	-12.815,5	20.069,1	1.200,8	0,0	22.691,3	1.812,4	20.878,9
Transferts en capital à recevoir (D.9)	3.308,9	289,3	3.019,6	3.369,2	593,5	90,1	0,0	7.361,7	379,4	6.982,3
Transferts en capital à payer (D.9)	-307,3	0,0	-307,3	-4.806,4	-2.534,5	0,0	0,0	-7.648,2	0,0	-7.648,2
Variations des actifs	17.238,5	900,9	16.337,6	-14.252,7	18.128,1	1.290,9	0,0	22.404,8	2.191,8	20.213,0
Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (B.10.1)	17.238,5	900,9	16.337,6	-14.252,7	18.128,1	1.290,9	0,0	22.404,8	2.191,8	20.213,0
Compte des acquisitions d'actifs non financiers (III.1.2)										
Variations des passifs et de la valeur nette	17.238,5	900,9	16.337,6	-14.252,7	18.128,1	1.290,9	0,0	22.404,8	2.191,8	20.213,0

5. PLACE DES ISBL DANS LES SECTEURS INSTITUTIONNELS, SÉQUENCE COMPLÈTE DES COMPTES (SUITE)

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administrations publiques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucratif au service des mé- nages (S.15), total	Opérations non réparties	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres					Total	ISBL	Autres
2010										
Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital (B.10.1)	17.238,5	900,9	16.337,6	-14.252,7	18.128,1	1.290,9	0,0	22.404,8	2.191,8	20.213,0
Variations des actifs	17.238,5	900,9	16.337,6	-14.252,7	18.128,1	1.290,9	0,0	22.404,8	2.191,8	20.213,0
Formation brute de capital fixe (P.51)	42.455,7	2.132,4	40.323,3	5.771,1	22.482,9	404,4	0,0	71.114,1	2.536,8	68.577,3
Consommation de capital fixe (K.1)	-42.164,0	-1.752,3	-40.411,7	-6.001,5	-12.602,6	-530,9	0,0	-61.299,0	-2.283,2	-59.015,8
Variation des stocks (P.52)	2.199,4	0,0	2.199,4	-0,3	-73,5	0,0	0,0	2.125,6	0,0	2.125,6
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur (P.53)	3,5	0,0	3,5	0,0	-3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (K.2)	451,5	0,0	451,5	-183,9	-116,6	0,0	0,0	151,0	0,0	151,0
Capacité (+) / besoin (-) de financement (B.9)	14.292,4	520,9	13.771,5	-13.838,1	8.441,4	1.417,4	0,0	10.313,1	1.938,3	8.374,8

Source: ICN

6. PRODUCTION DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ET SECTEUR INSTITUTIONNEL

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administra- tions publi- ques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lu- cratif au ser- vice des mé- nages (S.15), total	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres				Total	ISBL	Autres
	2009								
Total	555.331,2	25.547,2	529.784,0	62.314,8	70.424,8	6.017,2	694.088,0	31.564,4	662.523,6
Agriculture et industrie (A-F)	252.146,6	405,9	251.740,7	0,0	11.744,6	0,0	263.891,2	405,9	263.485,3
Services (G-N)	262.520,6	4.053,3	258.467,3	7.161,6	52.977,7	284,9	322.944,8	4.338,2	318.606,6
Commerce (G)	73.906,7	36,4	73.870,3	0,0	3.754,8	0,0	77.661,5	36,4	77.625,1
Hébergement et restauration (I)	9.834,9	310,9	9.524,0	0,0	3.208,3	0,0	13.043,2	310,9	12.732,3
Recherche-développement scientifique (M, 72)	1.697,8	439,9	1.257,9	0,0	0,5	284,9	1.983,2	724,8	1.258,4
Activités liées à l'emploi (N, 78)	4.547,3	319,0	4.228,3	0,0	12,5	0,0	4.559,8	319,0	4.240,8
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	3.225,3	81,9	3.143,4	0,0	25,3	0,0	3.250,6	81,9	3.168,7
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	4.988,4	1.478,6	3.509,8	0,0	133,6	0,0	5.122,0	1.478,6	3.643,4
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	164.320,2	1.386,6	162.933,6	7.161,6	45.842,7	0,0	217.324,5	1.386,6	215.937,9
Administration publique (O)	0,0	0,0	0,0	32.141,9	0,0	0,0	32.141,9	0,0	32.141,9
Enseignement (P)	835,9	336,5	499,4	23.011,3	69,6	321,8	24.238,6	658,3	23.580,3
Santé humaine et action sociale (Q)	32.174,3	18.258,2	13.916,1	0,0	3.688,8	1.938,0	37.801,1	20.196,2	17.604,9
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	23.989,4	11.927,4	12.062,0	0,0	3.456,4	0,0	27.445,8	11.927,4	15.518,4
Action sociale (Q, 87 et 88)	8.184,9	6.330,8	1.854,1	0,0	232,4	514,0	8.931,3	6.844,8	2.086,5
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	6.480,4	4.857,8	1.622,6	0,0	40,6	201,8	6.722,8	5.059,6	1.663,2
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	1.704,5	1.473,0	231,5	0,0	191,8	312,2	2.208,5	1.785,2	423,3
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	3.557,7	1.043,9	2.513,8	0,0	415,7	312,2	4.285,6	1.356,1	2.929,5
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	1.401,7	597,7	804,0	0,0	221,2	172,1	1.795,0	769,8	1.025,2
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	2.156,0	446,2	1.709,8	0,0	194,5	140,1	2.490,6	586,3	1.904,3
Autres activités de service (S-T)	4.096,1	1.449,5	2.646,6	0,0	1.528,4	3.160,3	8.784,8	4.609,8	4.175,0
Activités des organisations associatives (S, 94)	2.008,8	1.422,3	586,5	0,0	35,1	3.160,3	5.204,2	4.582,6	621,6
Services aux personnes (S à T, 95 à 97)	2.087,3	27,2	2.060,1	0,0	1.493,3	0,0	3.580,6	27,2	3.553,4

6. PRODUCTION DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ET SECTEUR INSTITUTIONNEL (SUITE)

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administra- tions publi- ques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lu- cratif au ser- vice des mé- nages (S.15), total	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres				Total	ISBL	Autres
	2010								
Total	605.035,7	27.370,6	577.665,1	64.038,1	71.295,3	6.335,4	746.704,5	33.706,0	712.998,5
Agriculture et industrie (A-F)	280.376,3	427,6	279.948,7	0,0	11.938,7	0,0	292.315,0	427,6	291.887,4
Services (G-N)	281.460,2	4.319,0	277.141,2	7.284,1	53.771,5	198,7	342.714,5	4.517,7	338.196,8
Commerce (G)	81.323,0	36,8	81.286,2	0,0	3.640,7	0,0	84.963,7	36,8	84.926,9
Hébergement et restauration (I)	10.590,2	318,2	10.272,0	0,0	3.240,4	0,0	13.830,6	318,2	13.512,4
Recherche-développement scientifique (M, 72)	1.622,8	481,3	1.141,5	0,0	0,8	198,7	1.822,3	680,0	1.142,3
Activités liées à l'emploi (N, 78)	5.132,9	351,4	4.781,5	0,0	13,4	0,0	5.146,3	351,4	4.794,9
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	3.596,0	87,5	3.508,5	0,0	25,1	0,0	3.621,1	87,5	3.533,6
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	5.444,2	1.566,2	3.878,0	0,0	137,4	0,0	5.581,6	1.566,2	4.015,4
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	173.751,1	1.477,7	172.273,4	7.284,1	46.713,7	0,0	227.748,9	1.477,7	226.271,2
Administration publique (O)	0,0	0,0	0,0	32.809,2	0,0	0,0	32.809,2	0,0	32.809,2
Enseignement (P)	834,7	358,7	476,0	23.944,8	73,7	335,6	25.188,8	694,3	24.494,5
Santé humaine et action sociale (Q)	33.987,8	19.189,5	14.798,3	0,0	3.591,1	2.109,3	39.688,2	21.298,8	18.389,4
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	25.462,4	12.692,6	12.769,8	0,0	3.349,3	0,0	28.811,7	12.692,6	16.119,1
Action sociale (Q, 87 et 88)	8.525,4	6.496,9	2.028,5	0,0	241,8	2.109,3	10.876,5	8.606,2	2.270,3
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	6.694,4	5.005,7	1.688,7	0,0	38,0	201,6	6.934,0	5.207,3	1.726,7
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	1.831,0	1.491,2	339,8	0,0	203,8	1.907,7	3.942,5	3.398,9	543,6
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	3.736,2	1.180,5	2.555,7	0,0	427,6	334,4	4.498,2	1.514,9	2.983,3
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	1.518,1	671,6	846,5	0,0	223,6	179,4	1.921,1	851,0	1.070,1
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	2.218,1	508,8	1.709,3	0,0	204,0	155,0	2.577,1	663,8	1.913,3
Autres activités de service (S-T)	4.640,5	1.895,3	2.745,2	0,0	1.492,7	3.357,4	9.490,6	5.252,7	4.237,9
Activités des organisations associatives (S, 94)	2.468,2	1.866,3	601,9	0,0	32,0	3.357,4	5.857,6	5.223,7	633,9
Services aux personnes (S à T, 95 à 97)	2.172,3	29,1	2.143,2	0,0	1.460,7	0,0	3.633,0	29,1	3.603,9

Source: ICN

7. VALEUR AJOUTÉE BRUTE DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ET SECTEUR INSTITUTIONNEL

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administra- tions publi- ques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucra- tif au service des ménages (S.15), total	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres				Total ¹	ISBL	Autres
	2009								
Total	202.882,1	15.399,1	187.483,0	49.239,1	49.408,6	3.277,6	304.807,4	18.676,7	286.130,7
Agriculture et industrie (A-F)	65.559,1	184,2	65.374,9	0,0	4.439,0	0,0	69.998,1	184,2	69.813,9
Services (G-N)	114.372,8	2.146,4	112.226,4	5.035,7	41.074,4	122,9	160.605,8	2.269,3	158.336,5
Commerce (G)	35.517,8	25,2	35.492,6	0,0	2.346,8	0,0	37.864,6	25,2	37.839,4
Hébergement et restauration (I)	3.710,4	153,9	3.556,5	0,0	1.277,2	0,0	4.987,6	153,9	4.833,7
Recherche-développement scientifique (M, 72)	718,1	284,9	433,2	0,0	0,4	122,9	841,4	407,8	433,6
Activités liées à l'emploi (N, 78)	3.783,2	286,4	3.496,8	0,0	6,1	0,0	3.789,3	286,4	3.502,9
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	498,5	43,5	455,0	0,0	15,0	0,0	513,5	43,5	470,0
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	1.805,8	657,9	1.147,9	0,0	66,8	0,0	1.872,6	657,9	1.214,7
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	68.339,0	694,7	67.644,3	5.035,7	37.362,1	0,0	110.736,8	694,7	110.042,1
Administration publique (O)	0,0	0,0	0,0	23.553,7	0,0	0,0	23.553,7	0,0	23.553,7
Enseignement (P)	330,5	185,6	144,9	20.649,7	35,0	225,1	21.240,3	410,7	20.829,6
Santé humaine et action sociale (Q)	19.286,3	11.708,1	7.578,2	0,0	2.569,5	1.319,7	23.175,5	13.027,8	10.147,7
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	13.076,6	6.716,8	6.359,8	0,0	2.420,1	0,0	15.496,7	6.716,8	8.779,9
Action sociale (Q, 87 et 88)	6.209,7	4.991,3	1.218,4	0,0	149,4	355,3	6.714,4	5.346,6	1.367,8
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	4.846,6	3.809,8	1.036,8	0,0	25,2	167,5	5.039,3	3.977,3	1.062,0
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	1.363,1	1.181,5	181,6	0,0	124,2	187,8	1.675,1	1.369,3	305,8
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	1.558,6	592,7	965,9	0,0	224,9	187,8	1.971,3	780,5	1.190,8
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	561,0	339,5	221,5	0,0	136,9	115,2	813,1	454,7	358,4
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	997,6	253,3	744,3	0,0	88,0	72,6	1.158,2	325,9	832,3
Autres activités de service (S-T)	1.774,8	582,0	1.192,8	0,0	1.065,8	1.422,1	4.262,7	2.004,1	2.258,6
Activités des organisations associatives (S, 94)	787,4	574,4	213,0	0,0	33,5	1.422,1	2.243,0	1.996,5	246,5
Services aux personnes (S à T, 95 à 97)	987,4	7,6	979,8	0,0	0,0	0,0	2.019,7	7,6	2.012,1

¹ A l'exception des opérations non réparties, en l'occurrence les impôts nets des subventions sur les produits.

7. VALEUR AJOUTÉE BRUTE DES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ET SECTEUR INSTITUTIONNEL (SUITE)

(millions d'euros)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administra- tions publi- ques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucra- tif au service des ménages (S.15), total	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres				Total ¹	ISBL	Autres
	2010								
Total	213.594,0	16.240,0	197.354,0	50.747,7	50.036,4	3.472,2	317.850,3	19.712,2	298.138,1
Agriculture et industrie (A-F)	69.315,3	194,4	69.120,9	0,0	4.638,6	0,0	73.953,9	194,4	73.759,5
Services (G-N)	120.338,9	2.321,3	118.017,6	5.214,1	41.644,2	127,0	167.324,2	2.448,3	164.875,9
Commerce (G)	37.183,5	23,6	37.159,9	0,0	2.244,9	0,0	39.428,4	23,6	39.404,8
Hébergement et restauration (I)	4.033,4	163,8	3.869,6	0,0	1.346,3	0,0	5.379,7	163,8	5.215,9
Recherche-développement scientifique (M, 72)	612,3	288,9	323,4	0,0	0,6	127,0	739,9	415,9	324,0
Activités liées à l'emploi (N, 78)	4.317,8	320,8	3.997,0	0,0	7,0	0,0	4.324,8	320,8	4.004,0
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	544,7	48,2	496,5	0,0	14,9	0,0	559,6	48,2	511,4
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	1.992,0	703,9	1.288,1	0,0	71,1	0,0	2.063,1	703,9	1.359,2
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	71.655,2	772,1	70.883,1	5.214,1	37.959,4	0,0	114.828,7	772,1	114.056,6
Administration publique (O)	0,0	0,0	0,0	24.082,0	0,0	0,0	24.082,0	0,0	24.082,0
Enseignement (P)	348,5	190,5	158,0	21.451,6	36,3	239,3	22.075,7	429,8	21.645,9
Santé humaine et action sociale (Q)	20.107,4	12.190,3	7.917,1	0,0	2.469,9	1.378,4	23.955,7	13.568,7	10.387,0
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	13.670,9	7.084,1	6.586,8	0,0	2.319,3	0,0	15.990,2	7.084,1	8.906,1
Action sociale (Q, 87 et 88)	6.436,5	5.106,1	1.330,4	0,0	150,6	1.378,4	7.965,5	6.484,5	1.481,0
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	4.994,3	3.904,1	1.090,2	0,0	23,5	166,9	5.184,7	4.071,0	1.113,7
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	1.442,2	1.202,0	240,2	0,0	127,1	1.211,5	2.780,8	2.413,5	367,3
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	1.586,3	644,4	941,9	0,0	227,8	199,0	2.013,1	843,4	1.169,7
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	614,7	375,7	239,0	0,0	136,0	124,6	875,3	500,3	375,0
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	971,6	268,7	702,9	0,0	91,8	74,4	1.137,8	343,1	794,7
Autres activités de service (S-T)	1.897,6	699,2	1.198,4	0,0	1.019,6	1.528,5	4.445,7	2.227,7	2.218,0
Activités des organisations associatives (S, 94)	898,6	691,2	207,4	0,0	30,1	1.528,5	2.457,2	2.219,7	237,5
Services aux personnes (S à T, 95 à 97)	999,0	8,0	991,0	0,0	0,0	0,0	1.988,5	8,0	1.980,5

Source: ICN

¹ A l'exception des opérations non réparties, en l'occurrence les impôts nets des subventions sur les produits.

8. EMPLOI SALARIÉ DANS LES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ET SECTEUR INSTITUTIONNEL

(milliers de personnes)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administra- tions publi- ques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucra- tif au service des ménages (S.15), total	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres				Total	ISBL	Autres
	2009								
Total	2.687,5	360,5	2.327,0	834,0	140,7	70,1	3.732,3	430,6	3.301,7
Agriculture et industrie (A-F)	790,7	11,1	779,5	0,0	27,7	0,0	818,3	11,1	807,2
Services (G-N)	1.426,0	60,0	1.366,1	50,3	53,0	0,9	1.530,3	60,9	1.469,4
Commerce (G)	473,7	0,8	472,9	0,0	19,4	0,0	493,2	0,8	492,4
Hébergement et restauration (I)	92,7	3,7	89,1	0,0	16,8	0,0	109,5	3,7	105,8
Recherche-développement scientifique (M, 72)	7,7	2,8	5,0	0,0	0,0	0,9	8,7	3,7	5,0
Activités liées à l'emploi (N, 78)	138,2	12,7	125,5	0,0	0,0	0,0	138,3	12,7	125,6
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	8,0	1,1	6,9	0,0	0,1	0,0	8,1	1,1	7,1
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	38,2	26,6	11,6	0,0	0,1	0,0	38,3	26,6	11,7
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	667,4	12,3	655,0	50,3	16,5	0,0	734,2	12,3	721,9
Administration publique (O)	0,0	0,0	0,0	432,2	0,0	0,0	432,2	0,0	432,2
Enseignement (P)	6,1	3,4	2,8	351,6	0,1	5,2	363,0	8,6	354,4
Santé humaine et action sociale (Q)	404,4	264,4	140,0	0,0	3,5	31,1	439,0	295,5	143,6
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	215,3	140,9	74,4	0,0	1,7	0,0	217,0	140,9	76,1
Action sociale (Q, 87 et 88)	189,2	123,5	65,6	0,0	1,8	31,1	222,0	154,6	67,4
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	128,9	74,1	54,9	0,0	0,7	3,5	133,2	77,6	55,6
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	60,3	49,5	10,8	0,0	1,1	27,6	88,9	77,0	11,8
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	24,9	12,0	12,9	0,0	0,6	3,9	29,4	15,9	13,4
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	13,8	7,6	6,2	0,0	0,1	2,2	16,2	9,8	6,3
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	11,1	4,4	6,7	0,0	0,4	1,7	13,2	6,1	7,1
Autres activités de service (S-T)	35,3	9,6	25,7	0,0	55,8	29,0	120,2	38,6	81,6
Activités des organisations associatives (S, 94)	11,1	8,9	2,2	0,0	0,6	29,0	40,8	37,9	2,9
Services aux personnes (S à T, 95 à 97)	24,2	0,7	23,5	0,0	55,2	0,0	79,4	0,7	78,7

8. EMPLOI SALARIÉ DANS LES ISBL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ET SECTEUR INSTITUTIONNEL (SUITE)

(milliers de personnes)

	Sociétés (S.11+S.12)			Administra- tions publi- ques (S.13), total	Ménages (S.14), total	Institutions sans but lucra- tif au service des ménages (S.15), total	Economie totale (S.1)		
	Total	ISBL	Autres				Total	ISBL	Autres
					2010				
Total	2.711,3	374,5	2.336,8	840,7	133,4	72,0	3.757,3	446,5	3.310,8
Agriculture et industrie (A-F)	774,7	10,3	764,4	0,0	26,5	0,0	801,2	10,3	790,9
Services (G-N)	1.447,7	60,7	1.387,0	50,6	51,6	1,0	1.550,8	61,7	1.489,2
Commerce (G)	476,2	0,8	475,4	0,0	18,6	0,0	494,9	0,8	494,1
Hébergement et restauration (I)	95,4	3,7	91,7	0,0	16,6	0,0	112,0	3,7	108,4
Recherche-développement scientifique (M, 72)	7,6	2,9	4,7	0,0	0,0	1,0	8,6	3,8	4,7
Activités liées à l'emploi (N, 78)	149,8	13,5	136,3	0,0	0,0	0,0	149,8	13,5	136,3
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	8,2	1,1	7,1	0,0	0,1	0,0	8,3	1,1	7,2
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	39,8	26,4	13,4	0,0	0,1	0,0	39,9	26,4	13,5
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	670,7	12,4	658,3	50,6	16,1	0,0	737,4	12,4	724,9
Administration publique (O)	0,0	0,0	0,0	434,0	0,0	0,0	434,0	0,0	434,0
Enseignement (P)	6,2	3,4	2,8	356,1	0,1	5,5	367,8	8,9	358,9
Santé humaine et action sociale (Q)	421,9	277,9	144,0	0,0	4,1	32,4	458,4	310,3	148,1
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	221,3	146,7	74,6	0,0	1,6	0,0	222,8	146,7	76,2
Action sociale (Q, 87 et 88)	200,7	131,2	69,5	0,0	2,5	32,4	235,5	163,6	71,9
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	133,9	77,2	56,7	0,0	0,6	3,6	138,1	80,8	57,3
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	66,7	54,0	12,8	0,0	1,9	28,8	97,4	82,8	14,6
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	24,0	11,9	12,1	0,0	0,6	4,1	28,6	16,0	12,7
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	12,8	7,5	5,3	0,0	0,1	2,4	15,3	9,9	5,4
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	11,2	4,4	6,8	0,0	0,5	1,7	13,3	6,1	7,2
Autres activités de service (S-T)	36,8	10,4	26,4	0,0	50,6	29,1	116,5	39,5	77,0
Activités des organisations associatives (S, 94)	11,9	9,7	2,2	0,0	0,6	29,1	41,6	38,8	2,9
Services aux personnes (S à T, 95 à 97)	24,9	0,7	24,2	0,0	50,0	0,0	74,9	0,7	74,2

Source: ICN

9. DIMENSION RÉGIONALE DU COMPTE DES ISBL

9.1 NOMBRE D'ISBL,¹ EMPLOI ET RÉMUNÉRATIONS PAR RÉGION

	2009	2010
Région de Bruxelles-Capitale		
Nombre d'ISBL (unités)	4.653	4.709
Emploi salarié (milliers de personnes)	60,6	62,6
Rémunération des salariés (millions d'euros)	3.024,9	3.198,3
Région flamande		
Nombre d'ISBL (unités)	6.475	6.452
Emploi salarié (milliers de personnes)	255,3	265,4
Rémunération des salariés (millions d'euros)	9.518,1	10.066,5
Région wallonne		
Nombre d'ISBL (unités)	6.953	6.957
Emploi salarié (milliers de personnes)	114,8	118,6
Rémunération des salariés (millions d'euros)	4.058,3	4.246,3
Le Royaume		
Nombre d'ISBL (unités)	18.081	18.118
Emploi salarié (milliers de personnes)	430,6	446,5
Rémunération des salariés (millions d'euros)	16.601,3	17.511,0

Source: ICN

¹ Population limitée aux ISBL occupant du personnel salarié.

9.2 EMPLOI PAR RÉGION ET PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

(milliers de personnes)

	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne	Le Royaume
2010				
Total ISBL	62,6	265,4	118,6	446,5
Agriculture et industrie (A-F)	0,2	6,7	3,4	10,3
Services (G-N)	9,8	35,5	16,3	61,7
Commerce (G)	0,1	0,4	0,3	0,8
Hébergement et restauration (I)	0,5	2,1	1,1	3,7
Recherche-développement scientifique (M, 72)	0,9	2,0	1,0	3,8
Activités liées à l'emploi (N, 78)	0,5	9,4	3,6	13,5
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes (N, 79)	0,2	0,3	0,6	1,1
Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises (N, 82)	3,3	16,8	6,3	26,4
Autres services (H, J à N hors 72, 78, 79 et 82)	4,4	4,5	3,4	12,4
Enseignement (P)	2,2	3,9	2,8	8,9
Santé humaine et action sociale (Q)	32,2	198,2	79,8	310,3
Activités pour la santé humaine (Q, 86)	15,3	91,3	40,0	146,7
Action sociale (Q, 87 et 88)	16,9	106,9	39,8	163,6
Activités médico-sociales et sociales avec hébergement (Q, 87)	4,3	56,6	19,9	80,8
Action sociale sans hébergement (Q, 88)	12,6	50,3	19,9	82,8
Arts, spectacles et activités récréatives (R)	3,8	6,7	5,4	16,0
Activités artistiques et culturelles (R, 90 et 91)	2,3	3,9	3,7	9,9
Activités sportives, récréatives et de loisirs (R, 92 et 93)	1,5	2,9	1,7	6,1
Autres activités de service (S)	14,3	14,3	10,8	39,5
Activités des organisations associatives (S, 94)	14,3	14,2	10,3	38,8
Services aux personnes (S, 95 et 96)	0,0	0,2	0,5	0,7

Source: ICN

Publications de l'ICN et personnes de contact

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les principaux agrégats, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont diffusées en version papier mais elles sont toutes disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<http://www.nbb.be/doc/DQ/F/planningPapPub.htm>

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive Belgostat Online. Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

1. Comptes nationaux détaillés

La publication des comptes nationaux détaillés paraît à la fin juillet. Elle consiste en tableaux détaillés sur la composition et la répartition du produit intérieur, le compte de production et d'exploitation, les principales catégories de dépenses, les comptes des secteurs, le stock de capital et le marché du travail.

2. Comptes trimestriels et première estimation des comptes annuels

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats. Ils paraissent quatre fois par an, 120 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des comptes annuels, qui est basée essentiellement sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, cohérents avec les comptes nationaux annuels, présentent les principaux agrégats à la fois selon les optiques dépenses, revenus et production. Ils incluent aussi les principaux soldes des comptes de l'économie belge. L'emploi, le volume de travail des salariés et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de mettre à la disposition aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 30 jours (environ 50 jours pour l'estimation du quatrième trimestre). Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB. Une première estimation de cette ventilation et des autres agrégats de l'économie est diffusée 70 jours après la fin du trimestre.

3. Comptes des secteurs institutionnels

Les **comptes annuels** des secteurs institutionnels sont repris dans la publication des comptes nationaux détaillés (voir point 1). Ils sont donc diffusés à la fin du mois de juillet dans la base de données Belgostat Online de la Banque nationale de Belgique.

La séquence complète et détaillée des comptes non financiers des secteurs est publiée. Les secteurs institutionnels sont les suivants : les sociétés non financières, les sociétés financières (et sous-secteurs), les administrations publiques, les ménages, les ISBLSM, ainsi que le reste du monde (et sous-secteurs).

Les **comptes trimestriels** des secteurs institutionnels sont diffusés quatre fois par an, environ 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces comptes trimestriels sont cohérents avec leur équivalent annuel (voir ci-dessus) mais sont moins détaillés. L'accent y est mis sur les agrégats les plus pertinents, notamment au travers d'indicateurs clefs et de leurs composantes. Ces comptes reprennent également les comptes trimestriels des administrations publiques qui, avant octobre 2010, étaient repris dans la publication relative aux principaux agrégats.

4. Comptes des administrations publiques

Les comptes trimestriels des administrations publiques sont repris dans la publication relative aux comptes des secteurs institutionnels (voir point 3).

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site internet de la Banque nationale de Belgique.

Au début du mois d'avril suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, au mois de juillet, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que de ses sous-secteurs. Cette version présente les données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leur interaction avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

5. Tableaux ressources-emplois

A la fin de chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés. Ils reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

6. Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages

A la fin de chaque année, les comptes régionaux sont publiés. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionales, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées et à la formation brute de capital fixe. La publication contient également des chiffres régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables du compte d'affectation des revenus

primaires (rémunération des salariés et revenus de la propriété) et du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible).

7. Séries historiques

La publication des séries historiques des comptes nationaux suivant le SEC1995 a eu lieu en octobre 2002.

Ces séries historiques, qui couvrent la période 1970-1995, comprennent:

- la composition du produit intérieur brut selon les trois approches des comptes nationaux à prix courants et aux prix de 1995;
- la valeur ajoutée par branche d'activité (31 branches) à prix courants et aux prix de 1995;
- la rémunération des salariés par branche d'activité (31 branches) à prix courants;
- la dépense de consommation finale des ménages par produit (16 produits) à prix courants et aux prix de 1995;
- les comptes des secteurs;
- le stock de capital et investissements à prix courants et aux prix de 1995.

Toutefois, à l'exception du compte des administrations publiques, qui a été établi à partir de l'année 1970 selon le SEC1995, les comptes de secteurs n'ont été rétopolés que jusqu'en 1985. En effet, ce n'est qu'à partir de cette année que les principales sources d'information concernant les entreprises financières et non financières sont disponibles. Par ailleurs, le compte des sociétés financières n'a pas été rétopolé par sous-secteur.

8. Personnes de contact

– Méthodologie

Geert Detombe Tél. +32 2 221 30 40 Fax +32 2 221 32 30
e-mail: geert.detombe@nbb.be

– Optique production du PIB et tableaux des ressources-emplois

Hans De Dyn Tél. +32 2 221 30 38 Fax +32 2 221 31 43
e-mail: hans.dedyn@nbb.be

– Optique dépenses du PIB et stock de capital

Bernadette Boudry Tél. +32 2 221 47 54 Fax +32 2 221 32 30
e-mail: bernadette.boudry@nbb.be

– Comptes des secteurs et compte satellite des ISBL

Catherine Rigo Tel. +32 2 221 44 08 Fax +32 2 221 32 30
e-mail: catherine.rigo@nbb.be

– Comptes des administrations publiques

Claude Modart Tél. +32 2 221 30 26 Fax +32 2 221 32 30
e-mail: claude.modart@nbb.be

– Comptes trimestriels, estimation flash et marché du travail

Isabelle Brumagne Tél. +32 2 221 28 77 Fax +32 2 221 31 07
e-mail: isabelle.brumagne@nbb.be

– Comptes régionaux

Monica Maesele Tél. +32 2 221 30 28 Fax +32 2 221 31 43
e-mail: monica.maesele@nbb.be

– Diffusion des séries (consultations en ligne)

Alexander Foket Tél. +32 2 221 30 45 Fax +32 2 221 32 30
e-mail : alexander.foket@nbb.be

Remarques générales

Les totaux indiqués dans les tableaux peuvent différer de la somme des rubriques en raison des arrondis.

Le site internet de la Banque nationale de Belgique présente le calendrier de publication des principales statistiques économiques établies par la Banque et l'ICN.

<http://www.nbb.be/app/cal/F/CalThema.htm>

En application du SDDS (IMF's Special Data Dissemination Standard), ce calendrier reprend également toutes les statistiques du SDDS. Les dates de publication sont celles qui ont été communiquées par les institutions qui établissent la statistique; certaines d'entre elles publient par leurs propres canaux des calendriers de publication de leurs statistiques plus détaillés que ceux mentionnés sur le site internet de la Banque.

Signes conventionnels

e	estimation
p	provisoire
-	la donnée n'existe pas ou n'a pas de sens
n.	non disponible
n.d.a.	non dénommé ailleurs
p.m.	pour mémoire
p.c.	pour cent
0 ou 0,0	néant ou inférieur à la moitié de la dernière unité retenue

Liste des abréviations

ASBL	Association sans but lucratif
BNB	Banque nationale de Belgique
ICN	Institut des comptes nationaux
ISBL	Institutions sans but lucratif
NACE-Bel	Nomenclature statistique des activités économiques dans les communautés européennes - Version belge
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
SEC	Système européen des comptes nationaux et régionaux
SNA	System of National Accounts
SIFIM	Services d'intermédiation financière indirectement mesurés

Commandes

Sur le site internet de la Banque nationale de Belgique, via la rubrique "e-service", vous pouvez souscrire gratuitement un abonnement par e-mail à cette publication. Elle vous sera envoyée par e-mail à la date de publication.

Via la rubrique "Print-on-demand", il y a la possibilité de commander une version papier de cette publication contre paiement.

(<http://www.nbb.be/pub/stats/stats.htm?l=fr&tab=Publications>)

Pour plus d'informations

Les personnes qui désirent plus d'informations sur le contenu, la méthodologie, les méthodes de calcul et les sources peuvent se mettre en rapport avec le service Comptes nationaux et régionaux et conjoncture de la Banque nationale de Belgique.

Tél. +32 2 221 30 40 - Fax +32 2 221 32 30
nationalaccounts@nbb.be

Banque nationale de Belgique
Société anonyme
RPM Bruxelles — Numéro d'entreprise: 0203.201.340
Siège social: boulevard de Berlaimont 14 — BE-1000 Bruxelles
www.nbb.be

Éditeur responsable
Rudi Acx
Chef du département Statistique générale

© Illustrations: Banque nationale de Belgique

Mise en pages: BNB Statistique générale
Couverture: BNB TS — Prepress & Image

Publié en décembre 2012